

le Journal du Palais

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (96^e année)

RÉSEAU LÉGALNET BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

2€



Le portrait du Journal du Palais

La vie, malgré tout

Anabelle Piquet. Menant une vie très tranquille bousculée par un cancer à l'âge de 36 ans, la Dijonnaise a transformé son mal en l'un des livres les plus utiles et honnêtes sur le sujet de la maladie. *Page 40*

La Côte-d'Or maîtrise son cloud et son IA souverains

104 GPU, 5 M€ d'investissement : dans le département qui se veut pionnier en la matière, l'Intelligence artificielle devient la nouvelle alliée des maires et des agents des collectivités. Objectif : s'affranchir des Gafam et protéger la data des risques de cyberattaques. *Page 5*

Une IA pour rendre du temps aux chercheurs

Yonne. À Auxerre, la plateforme MyPubli propose aux chercheurs une solution d'aide à la rédaction scientifique biomédicale fondée sur l'intelligence artificielle. *Page 4*

6 pages d'annonces légales

Lire les pages 25 à 30

SPÉCIAL FORMATION



Les dossiers du JDP

Un million d'apprentis. L'objectif devait incarner une vision de long terme qui ressemble aujourd'hui à une promesse. Un élan brisé mais aussi une faute stratégique majeure : dans un monde où l'IA prend de plus en plus de place, aucune intelligence artificielle ne remplacera tout à fait le génie humain. En revanche, l'adaptation est une urgence vitale : pour rester attractifs, les centres de formation doivent non seulement être dotés des outils les plus en pointe, mais également proposer des forma-

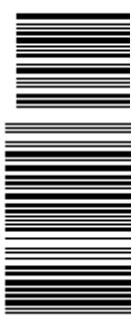
tions en phase avec les besoins du tissu économique avec des formats pédagogiques propres à séduire une génération mouvante qui s'est affranchie des codes classiques du travail ou de l'enseignement. Ateliers pédagogiques de qualité professionnelle, formations « horizontales » où l'apprenant est acteur de sa montée en compétences, intégration de l'IA dessinent une nouvelle cartographie de la formation professionnelle au service des emplois de demain.

Pages 7 à 23

EN
COUVERTURE
POUR
ÊTRE VU

RÉSERVEZ
CET ESPACE

Neotiss investit à Venarey-lès-Laumes. *Page 3*

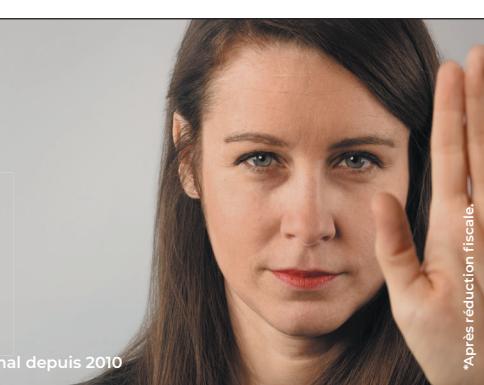


Anaïs a le pouvoir de détecter
les mines avant qu'elles
n'explosent pour 2,50 € /mois*



Grâce au don mensuel
on a tous le pouvoir de changer
le monde, même à distance!
hi.fr/don.mensuel

Anaïs C., donatrice régulière pour handicap international depuis 2010



*Après réduction fiscale.



03 80 68 23 68



Les travailleurs indépendants en croissance en BFC

Fin 2024, la Bourgogne Franche-Comté compte 164.000 travailleurs indépendants, soit une hausse de 5,6 % sur un an, un rythme identique à celui observé au niveau national. Cette progression est principalement portée par les auto-entrepreneurs, qui représentent désormais 58,1 % des indépendants. Leur croissance reste soutenue mais tend à ralentir, avec des évolutions inférieures à 10 % depuis deux ans (8,7 % en 2023 et 9,5 % en 2024), alors qu'elle atteignait encore 16 % en 2020. Après deux années de recul (-0,7 % en 2023 et -0,5 % en 2022), les travailleurs indépendants classiques enregistrent une légère hausse en 2024 (+0,6 %, contre +1,5 % en France), ce qui correspond plus de 390 comptes supplémentaires en région.

La production de lait en BFC en baisse

Contrairement au national, les livraisons de lait de 2024 en BFC se replient très légèrement par rapport à 2023. La mauvaise qualité des fourrages et la baisse de productivité des vaches laitières impactées par la fièvre catarrhale ovine laissent la production annuelle à un niveau proche de 2023. Grâce à la plus-value apportée par les AOP fromagères du « Massif du Jura » le prix moyen du lait régional atteint pour la première fois la barre symbolique des 600 € la tonne, soit 110 € de plus que le prix moyen du lait national. À l'exception des fromages à pâtes pressées cuites, les fabrications de produits laitiers dans la région ont été plus dynamiques qu'en 2023. Représentant 7 % des fromages de la région, les fromages Bio ont quant à eux régressé en 2024.

L'UMPL reconnue au niveau européen

L'établissement se positionne au rang 397 dans le prestigieux classement qui évalue plus de 1.500 universités européennes. L'Université Marie et Louis Pasteur (UMPL) figure à nouveau dans le classement QS Europe 2026, l'un des classements internationaux de référence pour l'enseignement supérieur en Europe. Sur les 958 établissements européens classés, l'UMPL se positionne au rang 397, confirmant ainsi sa place dans le paysage universitaire européen. L'UMPL s'inscrit parmi les 60 établissements français classés cette année, chacun évalué selon des critères précis tels que la réputation académique, l'employabilité des diplômés, la qualité de la recherche, l'internationalisation et l'engagement académique.

Si son nom, 3DSG, est provisoire, la startup 3DSG porte l'ambition continue de faciliter la vie des personnes porteuses d'une déficience visuelle grâce à des lunettes équipées d'IA.



Yassir Bouiry et Maxime Ambard : un regard inclusif sur l'innovation

Quand un expert en informatique et sciences cognitives, Maxime Ambard, rencontre un ingénieur en intelligence artificielle de surcroît non-voyant, Yassir Bouiry, les deux hommes s'associent pour transformer leurs recherches en solutions concrètes au service des personnes atteintes d'une déficience visuelle. « Nous voulons proposer un assistant de vie automatisé à travers des lunettes électro-intelligentes », résume Yassir Bouiry. « Depuis 2012, je travaille sur des systèmes de substitution sensorielle pour transformer une information visuospatiale en information audiospatiale pour donner le sentiment de taille, de forme, de proximité », complète son associé. Concrètement, les lunettes imaginées par 3DSG identifieront les obstacles pour les traduire en son avec différentes mélodies, complétées, si nécessaire, par des voix descriptives. Le système identifiera par exemple les obstacles comme un

arrêt de bus. Grâce à l'IA, il comprendra qu'il doit ensuite poursuivre en accompagnant l'utilisateur dans sa montée dans le bus puis, le guidera jusqu'à une place libre. « On pourra généraliser à d'autres usages avec des schémas fonctionnels qui vont s'imposer », insiste Yassir Bouiry. L'objectif est que la personne non-voyante profite d'un service sans avoir à le solliciter constamment par le biais de lunettes non stigmatisantes. « Nous collaborons avec un lunettier du Jura pour élaborer un design qui garantira l'utilisation du produit final. »

UN ŒIL NEUF SUR L'INNOVATION

Pour mettre son innovation sur le marché d'ici 2029 ou 2030, la startup s'est entourée de l'expertise de DECA BFC depuis juillet 2024. « C'était un cheminement naturel pour nos technologies en sortie de laboratoire afin de nous structurer. C'est un vrai soutien complété par des formations. » Yassir Bouiry met également en avant le suivi

constant de Deca-BFC, sa capacité à ouvrir des portes et à renforcer la crédibilité des porteurs de projet et de leur solution. « Nous avons les connaissances, les usages mais l'incubateur nous apporte de la maturité, un regard sur la partie business, le marché, les financements, l'organisation, le réseau ... ». Conscients que sans ce soutien du quotidien leur projet aurait été plus dur et plus long à mener, les deux associés reconnaissent aussi qu'ils auraient pu se décourager. Mais au contraire, 3DSG poursuit aujourd'hui son développement et envisage d'étoffer son équipe dans les 12 mois à venir pour s'ajouter des compétences complémentaires. Pour l'heure, les deux associés réalisent les tests préalables nécessaires avec l'aide de déficients visuels. « On met la personne au centre de la démarche pour que notre innovation soit adaptée et inclusive. »

Nadège Hubert

déideurs



Ils bougent.

FRANÇOISE TENENBAUM ENTRE AU CA DE LA CNSA. La vice-présidente de Dijon métropole en charge des solidarités, de l'action sociale, de l'autonomie et du handicap Françoise Tenenbaum vient d'être nommée pour siéger au conseil d'administration de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

« Cette désignation constitue une reconnaissance pleinement méritée de son engagement constant et de longue date en faveur des politiques de solidarité et de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Son expertise, son sens du service public et sa connaissance fine des enjeux territoriaux seront des atouts précieux pour les travaux de la CNSA, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la branche autonomie de la Sécurité sociale.

À travers cette nomination, c'est aussi l'action des collectivités locales et leur rôle central dans les politiques de solidarité qui sont reconnus au niveau national », salue le président de Dijon métropole François Rebsamen dans un communiqué.

UNE AMBITION DE DIRIGEANT DE START-UP ? Lancez-vous avec nous !

DECA-BFC
Incubateur de Talents

BENEFICIEZ
D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
DE CONNEXIONS À LA RECHERCHE
D'UN ÉCOSYSTÈME DÉDIÉ À L'INNOVATION
DES ATELIERS DE L'ENTREPRENEURIAT
DE PRESTATIONS FINANCIÉES

EN SAVOIR PLUS 03 80 40 33 28 contact@deca-bfc.com www.deca-bfc.com

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DIJON Métropole
nevers
GRAND DOLE
Haute-Saône Agglomération
communauté de communes
Grand Belfort
Grand Chalon
Creusot Montceau Communauté urbaine
ECLAT
ARTS ET MÉTIERS
BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS
SUP DÉCO TECH
utbm

Saône-et-Loire. Le parc industriel SaôneOr va s'enrichir dès septembre d'un nouveau bâtiment, réalisation et propriété, du groupe Salini, mastodonte de l'immobilier d'entreprise..

SaôneOr: +7.300 m² calibrés pour les PME



Voilà, sans mauvais jeu de mots, un investissement à SaôneOr qui fait du bruit. En janvier, Stéphane Salini, l'un des deux présidents du groupe éponyme, le président du Grand Chalon, Dominique Juillot, la maire de Fragnes-la-Loyère, Laurence Olivier ainsi que des élus du conseil départemental de Saône-et-Loire, ont procédé à la pose de la première pierre - bien symbolique car les travaux avaient en réalité débuté depuis un moment - d'un bâtiment de 7.300 m².

POUR LES PME

Cet édifice situé rue de la vie aux vaches restera la propriété de la foncière Salini et il aura pour vocation d'abriter à terme 17 petites et moyennes entreprises que l'on imagine volontiers comme des sous-traitants des grandes industries voisines. Une façon de créer tout un éco-système favorable au développement économique du territoire. « Le développement économique du Grand Chalon repose sur une vision claire : anticiper, structurer, et accompagner l'accueil des entreprises sur notre territoire. Le projet porté par le groupe Salini



Stéphane Salini et Dominique Juillot ont mis la main à la pâte pour le lancement des travaux. Le groupe est derrière la réalisation du bâtiment de la maroquinerie de luxe Thomas à Virey-le-Grand. Crédit : Grand Chalon / Salini Immobilier.

sur la zone SaôneOr s'inscrit pleinement dans cette ambition. Il vient compléter l'offre existante, renforcer l'attractivité du site et favoriser la création d'écosystèmes économiques cohérents, au service des entreprises et de l'emploi local », justifie Dominique Juillot. Muni de panneaux photovoltaïques et labellisé Breeam (haute performance environnementale), l'édifice qui nécessitera un investissement d'environ 8 M€ sera livré en septembre de cette année et le constructeur s'est donné deux ans pour le remplir.

Il imagine volontiers des artisans (plombier, électricien...) ou des entreprises spécialisées en nouvelles technologies y prendre place. Ce bâtiment pourrait abriter à terme 200 à 300 emplois.

Labellisé « site industriel clé en main France 2030 », SaôneOr confirme ainsi sa montée en puissance et son rôle clef dans le paysage économique Châlonnais.

SALINI AIME LE CHÂLONNAIS

L'entrepreneur croit beaucoup au territoire châlonnais puisqu'il est déjà intervenu sur la



construction des bâtiments d'Atlantic (spécialiste des pompes à chaleur) ou encore de la maroquinerie de luxe Thomas, deux réalisations situées à Virey-le-Grand. Le président du groupe Salini a justifié son investissement par la forte dynamique économique du territoire, sa fibre industrielle, malgré le départ de Kodak, la position stratégique sur l'axe nord/sud, près de l'autoroute et la mobilisation des élus du Grand Chalon qui créent les conditions nécessaires au développement.

L'entreprise Salini (maçonnerie) a été fondée en 1965 par le père de Stéphane Salini qui avait immigré d'Italie quelques années plus tôt. Ses enfants l'ont reprise dans les années 1990 et l'ont fait prospérer pour en faire un empire de la construction et de l'immobilier d'entreprise avec cinq filiales à travers l'hexagone, à Paris, Aix-en-Provence, Lille, Toulouse et Lyon. Salini immobilier revendique un CA de 105,9 M€ en 2024.

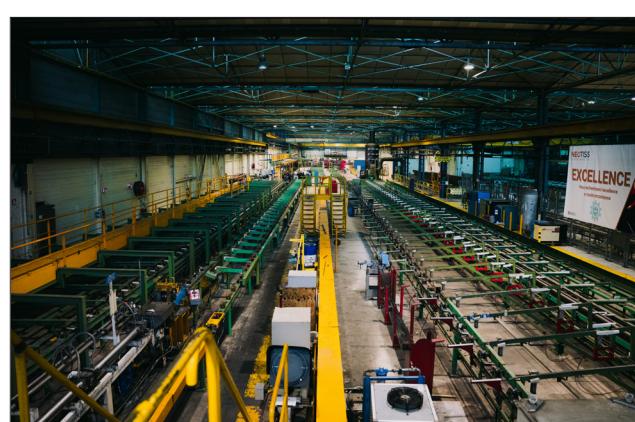
David Bessenay

Côte-d'Or. Pour accompagner sa diversification, le fournisseur de tubes roulés soudés pour la filière nucléaire engage 2,5 M€ sur la période 2026-2027 et se tourne vers l'aéronautique.

Neotiss investit à Venarey-lès-Laumes



Avec une enveloppe de 2,5 M€, Neotiss, spécialiste des tubes roulés soudés en métal, souhaite poursuivre la diversification d'activités engagée dans son usine de Venarey-lès-Laumes depuis 2024. Entre 2026 et 2027, l'investissement portera d'abord sur l'intégration d'un nouvel équipement d'ailetage, opération industrielle qui consiste à déformer un tube en métal pour augmenter sa surface d'échange et donc ses performances à volume équivalent. « Nous en avons déjà deux. C'est un poste stratégique qui définit la production globale. Nous voulons donc passer de 1.000 à 2.000 kilomètres de tubes et améliorer la diversification », détaille Farid Ajaoun, directeur du site. Alors que l'usine a réalisé 4.300 kilomètres de tubes en 2025, 95 % de son activité concerne le secteur nucléaire. À côté de la pétrochimie, de la production d'énergie ou les systèmes de refroidissement, Neotiss



23 recutements sont prévus sur le site côte-d'orien. Crédit : Neotiss.

veut s'ouvrir à l'aéronautique. « C'est un marché porteur qui compte beaucoup d'acteurs avec lesquels s'engager dans la durée. Alors que l'automobile s'essouffle un peu puisque les tubes concernent plutôt les véhicules thermiques, l'aéronautique permet de se projeter à long terme. »

UNE OUVERTURE PROGRESSIVE

L'investissement visera également à doter une deuxième

ligne d'un laser fibré alors qu'une première ligne avait été équipée en 2024. « Le laser datait d'une vingtaine d'année et s'appuyait sur une ancienne technologie. » Cette même année, Neotiss avait également investi dans du fromage long, une étape de production du tube destinée à répondre aux exigences du secteur aéronautique. En 2025, Neotiss débloquait encore 880.000 € dont une partie a servi à l'acquisition d'outillages dédiés à l'aéronautique. Le reste de l'enveloppe 2026 visera à remplacer des armoires électriques afin d'annihiler un problème de panne récurrent mais aussi à améliorer le contrôle non destructif.

RECRUTEMENTS PRÉVUS

Au-delà des investissements, l'usine de Venarey-lès-Laumes devrait renforcer ses effectifs actuels, soit 95 personnes et recruter 23 personnes en 2026. Pour attirer les compétences, l'industriel a organisé une training week pour faire découvrir ses métiers et mis en place un parcours d'intégration, un plan de formation en entrée, l'encadrement par un tuteur. Si le bassin se veut dynamique, il rencontre toutefois quelques freins selon l'entreprise : « Les familles ont besoin d'infrastructures. Nous rencontrons aussi la concurrence d'autres industriels », explique Magali Lemaire, directrice des ressources humaines chez Neotiss.

Nadège Hubert

Région BFC

DÉMARCHAGE FRAUDULEUX : EDF MET EN GARDE.

Des personnes malveillantes se présentant comme des agents du groupe EDF ou comme des partenaires mandatés par le groupe réalisent du démarchage téléphonique, du porte-à-porte ou effectuent des envois de mails frauduleux dans le but de proposer de fausses offres commerciales afin d'obtenir des informations personnelles ou de collecter des coordonnées bancaires. Le groupe condamne avec la plus grande fermeté ces pratiques frauduleuses et répréhensibles, susceptibles de faire l'objet de poursuites pénales.

Dans ce contexte, le groupe EDF rappelle les principes suivants :

- le groupe ne pratique aucun démarchage téléphonique sans le consentement du client.
- la transmission de données bancaires entre le groupe et ses clients n'a lieu qu'au moment précis de la souscription d'un contrat, et selon un processus sécurisé. Les coordonnées bancaires ou le mode de paiement peuvent être modifiés pendant la vie du contrat, mais uniquement à la demande du client.
- le groupe ne sollicite pas ses clients par mail ou par téléphone de manière proactive pour demander des informations bancaires ou des données personnelles.

Un numéro unique est mis à disposition des clients pour joindre un conseiller EDF, le 3400 du lundi au samedi, de 8h à 20h (Service gratuit + prix appel). « Nous recommandons à nos clients et consommateurs d'adopter la plus grande prudence et de ne communiquer aucune information de type coordonnées bancaires, papiers d'identité, avis d'imposition, fiches de paie ou encore copie de facture à des personnes les démarchant », précise le groupe EDF dans un communiqué.

en bref

Yonne. À Auxerre, la plateforme MyPubli propose aux chercheurs une solution d'aide à la rédaction scientifique biomédicale fondée sur l'intelligence artificielle.

MyPubli, quand l'IA redonne du temps aux chercheurs



Rédiger un article scientifique n'est pas un exercice accessoire. Il faut en moyenne 100 heures de travail pour transformer des données de recherche en publication exploitable. « Ce n'est pas le métier des médecins ou des chercheurs d'écrire des articles scientifiques, et pourtant on leur demande de le faire », rappelle Fabienne Péretz, gérante d'Abelia Science et fondatrice de MyPubli. Ces 100 heures, on préférerait qu'elles soient consacrées à soigner, à enseigner ou à faire de la recherche ». À l'échelle mondiale, la pression est massive. Environ deux millions d'articles sont publiés chaque année, dans plus de 7.500 revues scientifiques reconnues, avec des taux de rejet pouvant dépasser 70 % dans les revues à fort impact. En France, certains grands établissements produisent des volumes considérables, notamment l'AP-HP qui publie à elle seule près de 10.000 articles par an. Mais publier n'est pas qu'une question de reconnaissance académique. « Si vous

ne publiez pas, l'étude n'a servi à rien. Vous avez gaspillé du temps, de l'argent, et même des données de patients », insiste Fabienne Péretz. Derrière un article non publié, ce sont des mois de travail, des financements publics et la participation de patients volontaires qui peuvent rester sans débouché. « La communauté scientifique ne progresse pas, les pratiques n'évoluent pas, et les patients perdent une chance d'être mieux soigné », résume-t-elle. Au temps de rédaction s'ajoute une tâche souvent sous-estimée, la mise en conformité avec les exigences éditoriales — interligne, références, structure. « Le simple formatage d'un article prend environ 14 heures, rappelle la fondatrice. Et 50 % des chercheurs y passent encore plus de temps ». C'est sur ce point précis et sur la rédaction que MyPubli intervient. La plateforme propose une assistance par intelligence artificielle à partir des documents du chercheur, protocole, résultats, tableaux. « On ramène le temps de rédaction de 100 heures à une moyenne entre 20 et 40 heures,

Avec la plateforme MyPubli, la fondatrice d'Abelia Science ambitionne de réduire drastiquement le temps de la rédaction scientifique et ainsi d'encourager les chercheurs à publier. Crédit : Archives JDP.



explique Fabienne Péretz. Rien que sur le formatage, on gagne au minimum 10 heures. »

PUBLIER PLUS, SANS SACRIFIER LA RIGUEUR

L'outil permet aussi de lever un frein psychologique majeur : la page blanche. « On génère un premier draft structuré, ce qui change tout. Des professionnels qui n'auraient jamais publié ont finalement sauté le pas ». MyPubli se positionne sur une IA d'assistance, et non de substitution. « C'est pas une IA qui hallucine. Elle n'invente rien : elle reformule à partir des données fournies par

le chercheur », souligne Fabienne Péretz. Une distinction essentielle dans un contexte de méfiance croissante vis-à-vis de l'IA générative dans la recherche. Au-delà du gain individuel, l'enjeu est collectif. « Si on veut rester compétitifs, on ne peut pas être 13^e mondial en publication scientifique quand on est au sixième rang en termes de recherche », alerte la fondatrice. Pour elle, l'optimisation du temps de publication est devenue un levier stratégique pour l'ensemble du système de recherche.

Enzo Beaudet

Saône-et-Loire

Mâcon : « 1 KM À PIED » AU PAS DE COURSE. Le magazine Forbes valide le travail de la start-up mâconnaise « 1 km à pied » en la classant dans le Top 20 des entrepreneurs préférés des Français en 2025. Plus précisément, elle se trouve en 15^e position d'un classement où l'on retrouve des personnalités comme Tony Parker ou Xavier Niel. L'entreprise fondée par Laure Wagner en 2020, une ancienne de chez BlaBlaCar, accompagne les entreprises et les collectivités dans la mise en œuvre de plans de mobilité pour leurs salariés avec pour objectif de décarboner les trajets domicile-travail. La start-up, qui compte aujourd'hui onze salariés, à Mâcon et dans toute la France, poursuit son développement, preuve que la transformation des pratiques est bien en route en matière de déplacements, pour répondre à la fois à des défis économiques, réglementaires et environnementaux. Forbes récompense ainsi à la fois le parcours de l'entrepreneure et la portée innovante et engagée de son action pour les mobilités.

Région BFC

LA RÉGION AU SALON DE L'AGRICULTURE. À l'occasion de la 62^e édition du Salon International de l'Agriculture, du 21 février au 1^{er} mars à Paris, la région Bourgogne Franche-Comté réaffirme son engagement aux côtés de celles et ceux qui font vivre une agriculture d'excellence. Présente dans deux halls emblématiques – hall 1, aux côtés des organismes de sélection, et hall 7.2, sur un stand régional avec le comité Gastronomie et promotion des produits gourmands – la région met en lumière la richesse de ses terroirs, la diversité de ses filières, et le dynamisme de ses producteurs et éleveurs.



ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- ✚ VERSION NUMÉRIQUE
- ✚ SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES



Je m'abonne pour 1 an au prix de 120 €

Règlement par chèque ou virement

Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet :
<https://journal-du-palais.fr>

Sur notre site, vous retrouvez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d'informations quotidiennes, et d'informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Côte-d'Or, de la Saône et Loire et de l'Yonne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.

Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.



BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

Journal du Palais - Service abonnement
2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON
abonnement.jdp@legalnet.org - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.



N° d'abonné (si déjà abonné) : JP

Société :

M. Mme Mlle

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

leJournalduPalais

Côte-d'Or. 104 GPU, 5 M€ d'investissement : dans le département qui se veut pionnier en la matière, l'Intelligence artificielle devient la nouvelle alliée des maires et des agents des collectivités. Objectif : s'affranchir des Gafam et protéger la data des risques de cyberattaques.

Le conseil départemental de la Côte-d'Or déploie ses solutions IA souveraines



Face à la menace cyber et à l'hégémonie des Gafam, le conseil départemental de la Côte-d'Or investit 5 M€ pour devenir un pionnier de l'IA et de la souveraineté des données parmi les collectivités territoriales. Une stratégie de rupture que le président François Sauvadet veut à la fois pragmatique - puisque dotée de son modèle économique - et offensive, ainsi qu'il l'a présentée, mardi 10 février.

POLICLOUD ET DIRECTION DÉDIÉE

Depuis trois ans, le département n'a pas seulement modernisé son parc informatique ; il a opéré une mutation structurelle profonde. En créant une Direction du numérique et de l'IA, François Sauvadet a fusionné les infrastructures physiques et l'intelligence logicielle. Pour piloter ce navire, il s'appuie sur une équipe agile, conçue comme une « *start-up interne à la maison* », de data experts et d'un manager. L'investissement est massif : 5 M€ dont 1 M€ pour le seul Policloud, un data center souverain aux allures de container hébergé « *quelque part en Côte-d'Or* », doté de 104 GPU de dernière génération. « *C'est un véritable arsenal technologique dont nous sommes propriétaires avec une puissance de calcul considérable, l'équivalent de 50.000 ordinateurs qui fonctionnent en même temps* », s'enorgueillit François Sauvadet. Une puissance de calcul dont le conseil départemental a sancturisé une part, le reste étant

« louable » par d'autres collectivités ou des sociétés : François Sauvadet l'assure, l'équipement sera rentabilisé dans trois ans.

L'IA COMME OUTIL DE PILOTAGE FIN

Loin des fantasmes de science-fiction, l'intelligence artificielle en Côte-d'Or se veut pragmatique. L'IA prédictive, va par exemple servir à anticiper les crues, à protéger les agents sur les routes ou à optimiser l'énergie des bâtiments départementaux, grâce à l'un des projets les plus spectaculaires : la création d'un « *Jumeau Numérique* » du territoire (« *Côte-d'Or Map* ») à la précision inédite en France à l'échelle d'un département. Un deuxième outil, « *Côte-d'Or Street* » permettra à terme aux collectivités locales de faciliter l'exercice de leurs compétences (voie par exemple) et sera également une aide à la décision dans le secteur de l'aménagement du territoire ou de la valorisation touristique par exemple : « *Nous avons numérisé 8.489 km de routes départementales et de véloroutes avec une précision de l'ordre du centimètre, explique. C'est beaucoup plus précis que Google et nous sommes propriétaires des images*, se félicite François Sauvadet. *L'outil IA n'est pas une finalité, c'est un outil qu'on doit maîtriser. Cela nous aide déjà à des prises de décisions au plan national et au plan territorial pour agir plus justement, plus près des besoins de chacun.* »

UNE IA « ÉTHIQUE »

Cette assistance va également permettre de dégager du temps qualita-



De gauche à droite : Stephen Loureiro, directeur de la transformation, Daniel Percheron, directeur général des services du CD 21, François Sauvadet, président du conseil départemental et Alain Lamy, conseiller départemental. Crédit : JDP.

tif pour les agents et disposer d'une précision absolue de la data dans des domaines sensibles relevant de la compétence du conseil départemental tel que le social - l'exemple cité était celui d'un outil optimisé pour le calcul des bourses scolaires. Malgré cette entrée de plain-pied dans une fonction territoriale digitalisée, l'élu insiste sur le cadre légal et humain d'une « *IA éthique* » : la direction de la Transformation accompagne les agents, et « *nous travaillons dans le respect des règles de droit et avec une éthique de l'IA. Nous travaillons beaucoup avec la CNIL qui nous accompagne sur tous ces enjeux pour garantir la question centrale des libertés* », certifie François Sauvadet.

Pour le président du conseil départemental, l'indépendance numérique

est une question de survie démocratique et de sécurité publique. Il s'inquiète notamment de la vulnérabilité des communes du département, dont 60 % utilisent encore des messageries américaines.

LA GUERRE DE L'« OR NOIR » : PROTÉGÉR LES COMMUNES

Stephen Loureiro, directeur de la Transformation, a ainsi illustré ce risque par un cas d'espèce, une commune dont les données étaient hackées chaque nuit par des entités en direction de l'Ukraine, de la Russie, de Hong-Kong ou de l'Iran... « *La question aujourd'hui est celle de la donnée ; c'est notre or noir d'aujourd'hui. Ce qui me préoccupe beaucoup, ce sont les données des communes qui sont sur Gmail ou sur Yahoo, qui sont pompées et*

qui vont entre les mains des Gafam », confirme François Sauvadet. Pour contrer le risque du « *rideau noir* » - ces cyberattaques qui renvoient les administrations à « *la gomme et au crayon de papier* » - la Côte-d'Or a déployé depuis l'été 2025 un bouclier numérique complet : boîtier de protection en mairie, identités numériques sécurisées et coffre-fort numérique, afin d'éviter que des données sensibles ne soient piratées. 200 communes, sur les 698 du département, sont engagées dans la démarche d'appropriation de ces outils. Reste la question cruciale de l'acculturation du personnel dans les mairies et la sensibilisation, y compris dans les communes rurales, aux risques liés à la cybersécurité.

Emmanuelle de Jesus

Côte-d'Or. 560.000 € ont été consacrés à la reconstruction du bâtiment incendié en 2020.

La Maison du plateau inaugurée



Avec la reconstruction du centre de loisirs du Plateau, incendié en 2020, la rénovation de la maison du Plateau s'inscrit dans un projet global et répond à un besoin d'accueil

des enfants mais aussi des associations, des familles et des sportifs. Le projet, confié principalement à des entreprises de Côte-d'Or et du Jura, intègre une dimension économique. « *Nous devons soutenir l'économie de proximité et nos savoir-faire locaux.* » Le maire

a également exprimé l'attention particulière portée à l'aspect de la maison ainsi qu'à son intégration paysagère et environnementale en s'appuyant sur une charpente en bois, des sols perméables et le réemploi des matériaux. « *Nous aménageons cet espace avec un équi-*

libre entre une fréquentation nombreuse mais raisonnée et la protection de la nature dont il faut prendre soin, notamment dans le cadre de la zone Natura 2000 dans laquelle se trouve la maison du Plateau. »

Nadège Hubert

France

GENS DU VOYAGE : LE SÉNAT DURCIT LE TON.

Face aux quelque 500 installations illégales recensées annuellement, la Chambre haute a validé, par 235 voix contre 101, une proposition de loi visant à renforcer la lutte contre les installations illicites des gens du voyage issue d'un groupe de travail ministériel de 2025. Le texte, porté notamment par Damien Michallet (LR), repose sur un double levier :

- Une accélération des sanctions. Le montant de l'amende forfaitaire pour occupation sans autorisation double, passant à 1.000 €. Les délais d'évacuation forcée et de recours juridique sont ramenés à 24 heures pour garantir une réponse quasi immédiate.
- Un soutien aux communes. Pour encourager la création d'aires d'accueil, celles-ci (incluant les nouvelles « aires de petit passage ») seront désormais comptabilisées dans les quotas de logements sociaux imposés aux collectivités. Le texte introduit également une responsabilité accrue de l'État : en cas d'inaction du préfet pour évacuer un terrain, l'État devra réparer les dommages causés aux collectivités. Enfin, les branchements frauduleux à l'eau et l'électricité sont désormais qualifiés d'atteintes à l'ordre public. Le projet de loi est désormais transmis à l'Assemblée nationale pour la suite de la navette parlementaire.

en bref

Yonne. Une longue concertation a été nécessaire pour que la communauté d'agglomération, la ville d'Auxerre et leurs partenaires institutionnels signent le pacte d'actionnaires et parviennent à la signature de cette foncière commerciale.

SEM Aux_R veut redonner des couleurs au centre-ville



Selon les chiffres publiés l'an dernier par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le centre-ville d'Auxerre enregistrait une vacance commerciale de l'ordre de 17,4% plaçant la préfecture de l'Yonne au-dessus de la moyenne nationale. Si ce phénomène touche de nombreuses agglomérations de taille moyenne, les collectivités territoriales ont choisi, localement, de ne pas faire du délaissage des unités de vente en cœur de ville une fatalité. « L'objectif est de racheter, réhabiliter et mettre en location des cellules vides, parfois mal isolées dans les quartiers de la Rue du Temple, rue Joubert et rue de Paris », argumentait Isabelle Joaquina, adjointe au maire chargée du Commerce et de l'Artisanat en octobre 2024. Mercredi 4 février, la SEM Aux_R, nouvelle foncière commerce, a donc été officiellement signée. « Issue de quatre années de travail partenarial, cette foncière a pour objectif d'intervenir en faveur du commerce et du logement dans les centres-villes et centres-bourgs du territoire, en réponse aux situations de vacance », communiquaient ville et intercommunalité auxerroises sur les réseaux sociaux. Outre l'acquisition, la rénovation

Impulsée par la ville d'Auxerre et la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, la foncière commerciale SEM Aux_R ambitionne de participer activement au renouveau du centre-ville. Crédit : CAA.



et la remise sur le marché de la location des bâtiments désaffectés, cette nouvelle foncière entend libérer les logements y afférents dont la seule issue se situe bien souvent à l'intérieur de la boutique. Parmi les coactionnaires de la société figurent notamment, aux côtés de la ville d'Auxerre et de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, la Banque des Territoires, le Crédit agricole Champagne Bourgogne, Logirep, la Société du Watou et la CCI Yonne.

UNE FONCIÈRE INDISPENSABLE

Le président de la chambre

consulaire, Thierry Cadeville, voit en cette « *initiative courageuse* » des élus auxerrois, dont la mission première est de venir « *en soutien des commerçants du centre-ville* », un dispositif « *indispensable* ». « *Même si la participation de la CCI de l'Yonne reste symbolique avec une entrée au capital de SEM Aux_R à hauteur de 1%, nous nous devions d'être présents au tour de table de cette foncière commerciale qui aura des effets bénéfiques avec le temps.* »

La réhabilitation des cellules commerciales devrait, par ailleurs, participer à une

redynamisation de l'offre locative en hypercentre. « *La vacance commerciale a pour conséquence naturelle un moindre engagement financier dans le logement.* » Avant la mise en place du premier comité d'engagement, la communauté d'agglomération de l'Auxerrois entend apporter deux immeubles dans la corbeille de la mariée. La revitalisation du centre historique constitue actuellement l'un des thèmes récurrents de la campagne municipale. Mais de là en faire une priorité...

Stéphane Bourdier

Yonne. Le service départemental d'incendie et de secours de l'Yonne aborde 2026 avec un budget en légère progression et plusieurs priorités telles que les ressources humaines, la modernisation des équipements et la transition numérique.

Un budget orienté à la hausse pour les sapeurs-pompiers



Réuni en conseil d'administration, le service départemental d'incendie et de secours de l'Yonne (Sdis 89) a adopté à l'unanimité un budget prévisionnel de fonctionnement de 31,7 M€ en 2026. Soit une progression de 500.000 € par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'appuie sur une contribution accrue des collectivités : le bloc communal apportera 16,3 M€ (+0,9 %) tandis que le conseil départemental financera à hauteur de 13,86 M€ (+1,17 %). Au-delà des chiffres, la collectivité

affiche sa volonté de sécuriser l'avenir du service public de secours, alors que depuis plusieurs mois des voix s'élèvent pour dénoncer les conditions de travail des « hommes du feu » ainsi qu'un manque récurrent d'effectifs. L'essentiel des crédits reste donc prioritairement orienté vers les femmes et les hommes du Sdis. Sur l'enveloppe de fonctionnement, 23,1 M€ seront consacrés aux ressources humaines, dont 17,6 M€ pour la masse salariale. Les indemnités des sapeurs-pompiers volontaires mobiliseront 4 M€ supplémentaires, complé-

INVESTISSEMENTS CIBLÉS

Les travaux sur les centres existants et le renouvellement de la flotte mobiliseront 1,6 M€. La transition numérique constitue, par ailleurs, un autre axe de progrès puisque 1,2 M€ sera consacré à l'informatique, en particulier pour le déploiement du logiciel national

NexSIS, destiné à améliorer la géolocalisation des interventions et l'interopérabilité entre services de sécurité civile. Un nouvel outil déjà en vigueur dans le département de la Nièvre. Testée au printemps, la bascule vers ce nouvel outil est prévue au second semestre. Quant à la création d'un centre de traitement et de régulation des appels (CTRA) - communément appelé plateforme commune 15-18 - ardemment souhaitée par les élus locaux, elle devra encore patienter. Son ouverture n'est pas attendue avant 2029.

S. B.

Yonne

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE L'YONNE A CÉLÉBRÉ SES 120 ANS. Le 5 février dernier, le président de la Société d'horticulture de l'Yonne, Jean Ravisé, a lancé une réflexion sur la transmission de la passion du jardinage aux jeunes générations, en préambule d'une rencontre réunissant élus, responsables associatifs et adhérents, après un rappel de l'histoire de l'association fondée en 1906. Comptant sur quelque 300 bénévoles, l'association a pour objectif de transmettre des savoir-faire divers allant du potager à l'arboriculture en passant par la floriculture, mais aussi en matière d'écologie puisque dès 1973, deux ans après la création du premier ministère de l'Environnement, et un an après la parution du « Rapport Meadows », la Société d'horticulture faisait apparaître dans ses statuts le terme « environnement ». Présent lors de la manifestation, le sénateur de l'Yonne et ancien président du comité local des « Villes et villages fleuris », Jean-Baptiste Lemoyne, a plaidé pour une plus grande implication des professionnels du secteur dans la vie de l'association.

LE CONSEIL D'ÉTAT REJETTE LE POURVOI EN CASSATION D'ELICIO FRANCE. Cette décision concerne un projet de parc éolien à Moulins-en-Tonnerrois et Pasilly confirmant ainsi la décision de la cour administrative d'appel de Lyon et le refus préfectoral de mars 2024 d'autoriser quatre éoliennes et deux postes de livraison. Le Tonnerrois étant déjà fortement investi par l'éolien, l'État a considéré que cette concentration créait un effet de saturation visuelle et d'encerclement pour les habitants, susceptible d'altérer l'attractivité locale et la qualité du cadre de vie, notamment à proximité du village de Pasilly et du site patrimonial du château d'Ancy-le-Franc. Les mesures d'atténuation proposées par le promoteur, dont la plantation de haies, ont été jugées insuffisantes face à la hauteur et au nombre d'éoliennes prévues. Sur le plan juridique, la haute juridiction valide l'analyse des juges du fond : elle confirme que l'autorité préfectorale pouvait légalement refuser le permis en se fondant sur les atteintes paysagères et le confort visuel des riverains. Le Conseil d'État a également rejeté l'argument d'Elicio France contestant la prise en compte de projets non encore construits dans l'évaluation de l'effet d'encerclement.

Côte-d'Or

12 M€ POUR LA RÉNOVATION DU LYCÉE LE CASTEL (DIJON). Jeudi 5 février, Jérôme Durain, président de la région BFC, Mathilde Gollety, rectrice de l'académie de Dijon et Pascale Sovcik, proviseure du lycée polyvalent Le Castel, inauguraient les bâtiments rénovés de l'établissement. Le chantier a permis la restructuration des bâtiments 12 et 14 du lycée Le Castel. Ce projet, financé à hauteur de 12 M€, a permis de métamorphoser les anciens externats des années 1960 en « pôles d'excellence ». Grâce à la rénovation énergétique réalisée, les bâtiments bénéficient désormais d'une isolation de pointe (murs, toits et sols). La nouvelle façade, alliant performance et pérennité, a été conçue pour durer cinquante ans, avec une maintenance simplifiée, chaque élément pouvant être remplacé individuellement sans dégrader l'ensemble. Mené en site occupé, le chantier a exigé une organisation rigoureuse pour garantir la continuité des cours. Cette restructuration vient compléter les investissements précédents de la région (école hôtelière, internats, CDI), faisant du Castel un lycée moderne au cœur de son parc historique de 14 hectares.

En matière de lycées, la région gère un patrimoine composé de 128 établissements d'enseignement et 1.431 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de m².

FREEPIK



APPRENTISSAGE : l'État lâche la formation

Un million d'apprentis. L'objectif devait incarner une vision de long terme. Il ressemble aujourd'hui à une promesse oubliée. « Il y a eu une vraie ambition au départ, sincère je pense. Mais elle a été très vite rattrapée par les difficultés financières de l'État », constate Yves Bard, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Côte-d'Or.

Après un décollage réel en 2020 et 2021, la dynamique s'est brutalement brisée. « Les coûts des contrats ont été baissés de 10 %, de manière arbitraire, alors même que nous subissons l'explosion des prix de l'énergie et des matières premières », rappelle-t-il. Une décision uniforme, déconnectée de la réalité des formations artisanales. « Quand une entreprise n'a aucune visibilité à trois ou six mois, elle ne prend pas le risque d'un apprenti sur deux ans. L'apprentissage devient un pari, et aujourd'hui, le contexte économique n'est absolument pas propice. » Résultat : les contrats reculent et la confiance s'effrite. « À force d'annonces contradictoires, on n'est plus crédible. »

Mais au-delà de l'urgence budgétaire, Yves Bard alerte sur une erreur stratégique majeure. « On raisonne encore comme les métiers manuels allaient disparaître. Or c'est l'inverse qui est en train de se produire. »

« Quand une entreprise n'a aucune visibilité à trois ou six mois, elle ne prend pas le risque d'un apprenti sur deux ans. »

YVES BARD, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE CÔTE-D'OR.

Selon lui, l'intelligence artificielle et l'automatisation vont balayer une grande partie des emplois tertiaires. « L'IA va transformer énormément de métiers. Mais elle ne remplacera pas la main », assure-t-il.

Pour le président de la Chambre de métiers, il est donc contre-intuitif de reculer sur ces métiers d'avenir. « Les métiers artisanaux sont ceux qui resteront en forte valeur ajoutée. Vous ne remplacerez pas un boulanger, un carrossier ou un artisan d'art par un humanoïde demain. » Et pourtant, ce sont précisément ces filières qui sont fragilisées par les politiques publiques.

« LA PRATIQUE NE S'APPREND PAS EN VISIO »

En BFC, où la Chambre de métiers forme près de 3.500 jeunes par an, les conséquences pourraient être irréversibles. « La baisse continue des financements va nous obliger à ne maintenir que des formations "rentables". Cela signifie sacrifier des métiers rares, des métiers d'art, des savoir-faire qui font pourtant partie de notre avenir économique et culturel. » Faute de moyens, « soit on centralise à l'échelle nationale, soit on laisse disparaître ».

A cela s'ajoute la prolifération des formations 100 % à distance. « Qu'il y ait du distanciel sur la théorie, pourquoi pas. Mais la pratique ne s'apprend pas en visio », insiste Yves Bard. D'autant que ces structures privées perçoivent les mêmes financements publics. « On spécule aujourd'hui sur la formation. Certains ne cherchent pas à former, mais à faire du profit, regrette-t-il. La formation n'est pas un coût, c'est un investissement. »

Max Cadì

69,7 M€

engagés pour la formation des demandeurs d'emploi en 2026. La région Bourgogne Franche-Comté maintient sa contribution financière à la formation à hauteur de 69,7 M€ « malgré la crise sanitaire et une baisse attendue de 10 M€ de la participation de l'État », détaille la région, interrogée la semaine dernière.



engagés pour la formation des demandeurs d'emploi en 2026. La région Bourgogne Franche-Comté maintient sa contribution financière à la formation à hauteur de 69,7 M€ « malgré la crise sanitaire et une baisse attendue de 10 M€ de la participation de l'État », détaille la région, interrogée la semaine dernière.



FREEPIC



60

structures et 220 lieux d'orientation. Le service public régional de l'orientation repose sur plus de 60 structures réparties sur 220 sites, un maillage territorial « maintenu » alors que les missions locales voient « leurs budgets nationaux se contracter ».

Divisée par 2

La région, déjà privée de la compétence apprentissage depuis 2018, voit ses marges d'action encore réduites : « l'enveloppe de France Compétences » destinée aux régions pour soutenir le fonctionnement des CFA et leurs investissements a été divisée par deux. « Une baisse décidée sans concertation qui menace directement le financement d'équipements et l'équilibre territorial de l'offre d'apprentissage, sans garantie à ce stade pour 2027 », précise la collectivité.



200 €

d'aide forfaitaire à l'entrée en formation pour les demandeurs d'emploi. Malgré ces arbitrages budgétaires, « la région conserve une aide de 200 € pour chaque entrée en formation, complétée par une aide au transport bonifiée, trois fois supérieure au barème de l'État, afin de limiter les freins financiers », précisent nos interlocuteurs.

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



**Tout est possible quand
on a l'expérience !**

AVEC LA VAE,
transformez vos compétences
professionnelles en diplôme.

VAE
POINT RELAIS CONSEIL
BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

« La région a toujours respecté ses engagements »

“



Jérôme Durain,
président de la région BFC.
Crédit photo : Région BFC.

Le Journal du Palais. Comment la région BFC parvient-elle à maintenir un appareil de formation performant et adapté aux besoins des territoires ?

Jérôme Durain. Les contraintes budgétaires sont fortes, mais investir dans la formation est une nécessité économique et sociale qui mérite que nous fassions des arbitrages fins. Notre ligne de conduite est de maintenir l'appareil de formation à niveau, d'analyser les caractéristiques et les besoins territoire par territoire, et de répondre aux enjeux du public auquel nous nous adressons.

La région jongle entre des réponses agiles, en grande adaptation à des besoins immédiats des entreprises et des programmes de formation plus pérennes qui permettent de stabiliser des équipes de formateurs experts et des plateaux techniques performants. Nous avons fait des arbitrages qui prennent en compte ces contraintes.

Quels arbitrages ont dû être réalisés : qu'est ce qu'on coupe, qu'est ce qu'on garde ?

La part du budget consacrée à la rémunération des stagiaires est en constante augmentation et cela impacte le nombre de formations que nous pourrons financer. Nous avons voulu préserver des acquis comme le

triplément de l'aide au transport ou les 200€ versés à l'entrée en formation, car la rémunération prévue par décret est loin d'être suffisante. Par contre, nous devrons supprimer la bonification du CPF et nous réduisons l'aide aux entreprises qui forment leurs salariés.

2026 s'annonce encore comme un exercice de rigueur : quelles incertitudes avez-vous ?

Notre compétence principale à la région, c'est la formation des demandeurs d'emplois. Celle-ci est co-financée depuis 2018 par l'Etat via le Pacte régional d'investissement dans les compétences. Pour 2026, nous avons maintenu nos engagements mais nous sommes toujours dans l'attente des décisions de l'Etat. Nous savons qu'une enveloppe est bien sanctuarisée, ce qui est un grand soulagement, mais nous ne connaissons pas son montant pour la Bourgogne Franche-Comté. Pour l'instant nous avons construit notre offre avec 10 M€ de moins par rapport à 2025, ce qui était prévu dans notre convention. La Région a toujours respecté ses engagements, en s'appuyant fortement sur la mobilisation des prescripteurs et orienteurs. La confirmation de l'aide de l'Etat est très attendue.

Propos recueillis par Max Cadì



EDM

L'IA rebat déjà les cartes

L'intelligence artificielle bouleverse déjà le marché du travail, en particulier dans les métiers tertiaires. Traduction, rédaction, fonctions administratives ou juridiques voient une partie de leurs compétences automatisées, interrogeant la pertinence de certaines formations longues.

À l'inverse, les métiers artisanaux et techniques apparaissent beaucoup plus résilients. « *L'IA peut accompagner, mais elle ne remplacera ni le geste, ni la création, ni la relation humaine* », souligne Séverine Delidais, directrice générale de l'École des métiers de Dijon Métropole (*lire aussi page 15*). Cuisine, métiers de bouche, maintenance ou artisanat reposent sur des savoir-faire concrets, une présence physique et une responsabilité directe impossibles à automatiser. Pour autant, l'École des métiers de Dijon Métropole ne se place pas en opposition à la technologie. Elle intègre déjà le numérique et des outils innovants dans ses formations. « *Il ne s'agit pas de former contre l'IA, mais de former des professionnels capables de s'en servir intelligemment* », insiste la directrice.

À l'ECM (*lire aussi page 14*), pourtant spécialiste des métiers serviciels, réputés les plus en danger, l'intelligence artificielle est intégrée aux formations comme un outil professionnel à part entière. Depuis longtemps. « *Nous formons les étudiants à travailler avec ces technologies pour devenir des professionnels augmentés, mais pas remplacés* », ironise Nizarr Bourchada, directeur adjoint du groupe ECM. L'IA est utilisée pour accompagner la réflexion, l'employabilité et la recherche d'alternance, tout en posant une question centrale: celle du progrès social et de la responsabilité, désormais pleinement intégrées aux parcours.

Max Cadì

“



« *Nous formons les étudiants à travailler avec ces technologies pour devenir des professionnels augmentés, mais pas remplacés.* »

Nizarr Bourchada, directeur général adjoint du groupe ECM.

Crédit photo : ECM.



FREEPIC

Le CESI, pleinement intégré au pôle d'excellence dijonnais



PHOTO D'ILLUSTRATION / FREEPIX

Si le CESI de Dijon est un des 26 campus du groupe éponyme, l'école d'ingénieurs se révèle, localement, une des composantes majeures du pôle de formation de la métropole dijonnaise.

Cela fait désormais plus de 10 ans que l'école d'ingénieurs Cesi a implanté un de ses 26 campus à Dijon, plus précisément à Quetigny (Cap vert). Un ancrage qui s'est déployé au fil du temps pour placer le Cesi au premier plan des acteurs de l'écosystème local de la formation. Cet enracinement s'est fait en plusieurs étapes, avec une accélération notable ces dernières années. Le Cesi Dijon est, par exemple, aux côtés de 10 établissements d'enseignement-supérieur et de la recherche de Bourgogne Franche-Comté (ENSA et ESM en tant qu'établissements composantes, BSB, ESTP, ESEO, ESAAB à Nevers, CHU, CGFL en tant qu'établissement associés ainsi que Sciences Po campus de Dijon et le Crous BFC en tant qu'établissement partenaires), un des établisse-

ments associés de l'EPE Université Bourgogne Europe, l'entité née après la disparition de la Comue-BFC. L'école d'ingénieurs s'est aussi adroitness spécialisée pour proposer des formations en lien avec le tissu économique local et ses besoins spécifiques, avec, par exemple des diplômes dans le secteur du BTP & Génie civil depuis la rentrée 2025. Il vient s'ajouter aux champs « industrie & innovation », « informatique & numérique », « RH & management » et « QSE & développement durable », proposés au sein du campus.

La dimension de l'industrie et de l'innovation matche parfaitement avec un secteur spécifique, celui de la santé. Une filière identifiée comme « pôle d'excellence » par la région BFC et la métropole dijonnaise, dans laquelle le Cesi entend bien jouer son rôle. Les représentants de l'école d'ingénieurs étaient présents aux côtés des élus sur le chantier de Santenov, le futur « bâtiment totem » du cluster de la santé, où le Cesi va emménager afin d'être au cœur d'un écosystème mêlant recherche, bureaux collaboratifs, start-up, formation...

ATELIERS ET JOURNÉES PORTES OUVERTES

Soucieux de détecter et de retenir les talents pré-bac, le Cesi multiplie les actions afin de faire connaître son campus, en offrant par exemple l'accès à des ateliers « *parfaits pour découvrir un secteur, comprendre les métiers associés, tester les affinités et poser toutes les questions avant de choisir son orientation* », explique l'école sur son site. Ainsi le mardi 17 février, exploration du cycle préparatoire intégré (découverte de la pédagogie active Cesi avec la création d'une maquette électronique et une visite entreprise) ; le mercredi 18 février 2026, de 9h à midi, pour les métiers du QSE & développement durable incluant une visite d'entreprise et l'après-midi de 14h à 16h « concevoir pour mieux soigner: l'IA et les objets connectés au service de la santé » et le jeudi 19 février de 10h à midi pour le secteur RH & management, avec des mises en situation. Enfin, le samedi 7 mars 2026, dès 9h, le campus de Dijon comme les 26 campus de Cesi ouvrent leurs portes pour la dernière Journée portes ouvertes de l'année. **Réservez obligatoirement sur dijon.cesi.fr.**

Emmanuelle de Jesus

ATTEINDRE L'EXCELLENCE

Management & RH Informatique & Numérique BTP & Génie civil
QSE & Développement durable Industrie & Innovation

Formez vos collaborateurs

- Cursus diplômants
- Formations certifiantes, formations courtes
- Formations sur-mesure.

Développez les projets avec notre école

- Contribuez aux projets pédagogiques de CESI,
- Participez à nos événements,
- Développez vos projets R&D avec nos équipes de recherche (CESI LINEACT)

Recrutez des talents opérationnels

- Etudiants en stage,
- Apprentis avec un rythme adapté à la vie de votre entreprise,
- Valorisez votre entreprise et vos métiers auprès de nos étudiants.



CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Établissement d'enseignement supérieur technique privé
CESI siège social : 1 avenue du Général de Gaulle 92074 Paris La Défense

CAMPUS DE DIJON

03 80 36 30 60
22 B rue du Cap Vert, 21800 QUETIGNY

Colint School, l'école qui coache les talents du numérique



Fondée en 2021 par Stéphane Sarr, Colint School intègre les codes du digital : pédagogie par projets, fin de la verticalité enseignante, mixité... Dédiée aux métiers de la data et du développement, l'école dessine un modèle hybride tourné vers l'entreprise.

Ici pas de cours, mais des « missions ». Pour Stéphane Sarr, le fondateur qui a lancé Colint School à partir d'une « page blanche » en 2021, l'enjeu est clair : transformer l'étudiant en un collaborateur immédiatement opérationnel. Le modèle de Colint School, dont le campus est situé à Chalon-sur-Saône, repose sur une architecture de formation en trois ans (Bachelor) ou cinq ans (Mastères spécialisés en Data Science ou Cybersécurité). Mais c'est la structure financière et temporelle du cursus qui constitue sa première force. Le cycle Bachelor se décline en deux phases distinctes. La première année est celle de l'immersion technique et théorique au sein de l'école. Pour un coût d'environ 8.800 €, l'étudiant acquiert les fondamentaux à temps plein. Une fois ce socle consolidé, le modèle bascule : les deuxième et troisième années s'effectuent sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Ce pivot vers l'alternance permet une prise en charge totale des frais de scolarité par les OPCO (Opérateurs de compétences), déchargeant ainsi l'étudiant du poids financier de sa formation. Toutefois, l'accès à cette phase n'est pas automatique. Stéphane Sarr souligne l'exigence de l'établissement : « *On les forme au cours de la première année. S'ils ont le niveau en termes de savoir-faire et de savoir-être, alors on leur recherche une entreprise et on les place* ». Un contrat de confiance qui lie l'école à la réussite de ses élèves.

EN FINIR AVEC LE COURS MAGISTRAL

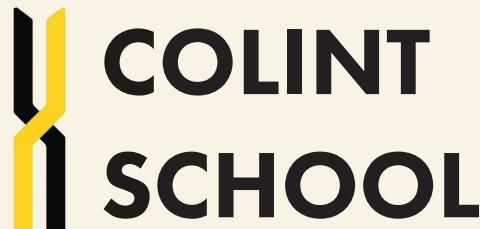
Au-delà de l'organisation administrative, c'est la méthode pédagogique qui marque la rupture la plus franche avec le système classique. Chez Colint School, le rapport vertical

entre celui qui sait et celui qui apprend a été délibérément gommé. Aux côtés des élèves, « *ni formateurs, ni professeurs. Ce sont des coachs pédagogiques. Ils sont là pour accompagner les étudiants et non pas pour délivrer du contenu* », explique le directeur. L'objectif affiché ? Rendre l'élève « *acteur* » de son propre parcours. Plutôt que de recevoir une leçon théorique, les étudiants se voient remettre des cahiers des charges complexes. À eux de naviguer, de chercher et de tester les solutions techniques pour répondre au problème posé. Cette autonomie forcée prépare directement au quotidien professionnel : « *Dans une entreprise, on ne va pas leur apporter de solution. On leur soumet une problématique, à charge pour le collaborateur d'apporter des réponses* », souligne Stéphane Sarr. Pour renforcer cette agilité, l'école mise sur la transversalité. Les étudiants en Bachelor Marketing Digital sont ainsi amenés à collaborer étroitement avec ceux du Bachelor Développement Informatique, brisant les silos habituels pour refléter la réalité des projets en entreprise.

MIXITÉ ET AMBITIONS NATIONALES

L'autre (bonne) surprise de ce modèle réside dans son recrutement. À rebours des idées reçues sur le genre des étudiants en filières informatiques, Colint School affiche des statistiques remarquables : « *Il y a 40 % de filles dans nos effectifs aujourd'hui sur le Bachelor en développement* ». Un chiffre qui réjouit le fondateur, qui confie être « *épaté* » par le niveau de ces étudiantes. Actuellement composée d'une trentaine d'élèves, l'école prévoit de doubler ses effectifs pour atteindre soixante étudiants à la rentrée prochaine. Mais l'ambition de Stéphane Sarr dépasse désormais les frontières de la Saône-et-Loire. L'établissement prépare son expansion géographique et regarde vers l'Atlantique. « *On est, révèle Stéphane Sarr, en discussion avec la communauté d'agglomération de Rochefort pour l'ouverture d'un établissement à partir de septembre 2026* ». Pour les futurs candidats souhaitant découvrir ce modèle de l'intérieur, l'école ouvrira ses portes les **26 février et 21 mars** prochains.

Emmanuelle de Jesus



**ECOLE SUPÉRIEURE DU NUMÉRIQUE
EN PLEIN COEUR DE CHALON
FORMATIONS DE BAC+3 À BAC+5
EN ALTERNANCE**



Bachelor Marketing et communication digitale
Bachelor Programmation informatique
Mastère Cybersécurité ou Data Science

L'intelligence Collective, au service de votre réussite



Devenez acteur de votre scolarité

L'ECM revendique un modèle "résistant"



Malgré ce contexte budgétaire tendu, l'ECM continue d'avancer. L'école de commerce et de management, qui a fêté ses 30 ans en 2025, revendique une vision de long terme, à contre-courant des ajustements successifs de l'État.

Implantée sur huit campus, dont Dijon, Besançon, Mulhouse, Strasbourg ou encore Reims, ECM accueille aujourd'hui près de 2.200 étudiants, majoritairement en alternance sur les métiers du marketing, de la communication, ou encore du management. Un ADN assumé, hérité du groupe Iglesia Education, pionnier de l'apprentissage dès les années 1980 et propriétaire d'ECM depuis septembre dernier. « Bon gré ou mal gré, on avance », résume **Sébastien Cretin**, responsable développement chez ECM (photo ci-contre). Face à la baisse progressive des niveaux de prise en charge et au recul des aides aux entreprises, l'école a fait le choix « de ne pas brader sa pédagogie ». Rationalisation des effectifs, recherche de tailles

de promotion viables, continuité des parcours : l'ajustement est fin, et parfaitement assumé.

Mais l'ECM mise aussi sur l'adéquation emploi-formation. En Bourgogne Franche-Comté notamment, un territoire jugé dynamique, l'école estime être « *en phase avec les besoins du marché* ». Les « *référentiels* » de cours sont à jours, notamment avec une intégration forte des modules dédiés à l'IA ou encore au RSE et à la citoyenneté. « Nous avons notamment des modules transverses appelés "les questions du temps présent", où l'on apprend à lire une feuille de paye, où l'on parle de laïcité et d'inclusion », détaille Nizarr Bourchada, directeur général adjoint du groupe.

Et le pari semble tenir. « Les formations affichent des taux d'insertion professionnelle compris entre 91 et 100 % six mois après diplomation, et un taux de rupture inférieur à 5 %. » souligne-t-il. Nos interlocuteurs rappellent que « l'apprentissage touche une population très variée. Pour certains jeunes, c'est la seule porte d'entrée vers l'enseignement supérieur. À ce titre, il faut maintenir les budgets de la formation, notamment pour les entreprises de moins de 250 salariés ». Enfin, dans un paysage où le nombre « d'organismes proposant de l'alternance a fortement augmenté », le groupe se dit favorable « à un renforcement des contrôles ». À condition qu'ils soient coordonnés. « Il y a eu des dérives depuis 2018. Il faut structurer les contrôles, et pas seulement les multiplier, pour gagner en efficacité », conclut la direction.

Max Cadil



Ecole de Commerce
et Management

Grande école de l'alternance

Parcours de référence de Bac à Bac+5

- Marketing | Commerce
- Communication | Digital
- Ressources Humaines

- Management
- Finance | Gestion

**GROUPE
IGENSI
EDUCATION**

EDM : le paradoxe d'un modèle qui réussit à contre-courant



En quelques années, l'École des métiers de Dijon Métropole a opéré une mue spectaculaire. Longtemps identifiée comme un CFA classique, elle s'est engagée dans une transformation profonde de son modèle, de ses infrastructures et de son positionnement.

« *On n'aime plus trop dire CFA, centre de formation des apprentis. Car ce n'est plus tout à fait ça* », résume **Séverine Delidais**, directrice générale de l'école (photo ci-contre). Cette transition s'est faite en empruntant volontairement les codes de prestigieux établissements d'enseignements supérieurs. Campus pensé comme un lieu de vie, pédagogies actives, ouverture internationale, partenariats de haut niveau : l'École des métiers revendique désormais une offre moderne, lisible et attractive. « *Nous voulons que les jeunes qui choisissent l'apprentissage aient accès à la même qualité d'environnement et d'exigence que dans une grande école, par exemple* », insiste la directrice. Cette montée en gamme s'est traduite par une politique d'investissement massive. En cinq ans, près de 25 M€ ont été engagés pour moderniser le campus de Longvic. Le restaurant d'application a été entièrement repensé, le gymnase construit, l'internat modernisé, et plusieurs espaces

de vie créés pour renforcer l'attractivité du site. Dernier chantier emblématique : un bâtiment pédagogique écologique de 7 M€, intégrant 27 salles de cours dont une, expérimentale, dessinée pour « *apprendre autrement* ». Mobilier modulables, équipements numériques et nouveaux usages pédagogiques : « *Former autrement suppose aussi d'apprendre autrement* », souligne Séverine Delidais. Cette stratégie porte ses fruits. L'école accueille aujourd'hui près de 1.500 apprentis, en progression de 7 % sur la dernière rentrée, à rebours de la tendance nationale. Sa visibilité dépasse désormais largement le cadre régional.

La signature, le 9 mars prochain, d'un partenariat avec Ferrandi Paris, référence internationale de la gastronomie, pour un programme d'excellence lancé en 2026, marque une étape symbolique. L'accueil de la demi-finale nationale du concours des Meilleurs ouvriers de France chocolatiers, en mars, renforce encore ce positionnement. Derrière ce succès, le modèle économique apparaît solide. L'École des métiers affiche un chiffre d'affaires de 12 M€, s'appuie sur plus de 1.250 entreprises partenaires et revendique une gestion rigoureuse. « *Nous avons construit un modèle sain, ancré dans l'économie locale* », affirme Séverine Delidais. Mais depuis quelques mois, cette dynamique se heurte au contexte moins favorable. Le recul du soutien public à l'apprentissage, la baisse des niveaux de prise en charge des contrats et les incertitudes budgétaires créent une tension nouvelle, renforcée par la baisse de la natalité. « *Former un apprenti, c'est un investissement humain fort. Quand les moyens diminuent, l'équilibre devient plus fragile* », alerte-t-elle. Un paradoxe, alors même que ces métiers répondent à des besoins durables du marché du travail. « *Ce sont des métiers utiles, concrets, porteurs d'avenir. L'apprentissage n'est plus une voie de garage* », conclut la directrice. Reste à savoir si le cadre national saura accompagner durablement des modèles qui, localement, ont démontré leur efficacité.

Max Cadi



Journée Portes Ouvertes

Samedi 14 mars 2026, 9h - 16h

Contact

apprentissage@ecoledesmetiers.fr // 06 38 04 61 98

Jobdating

Mercredi 8 avril, 9h - 15h

CCI MÉTROPOLE DE BOURGOGNE : « notre force, c'est notre ancrage dans le quotidien des entreprises locales »



Olivier Dalla Piazza, directeur des Activités Formation CCI Métropole de Bourgogne.

Crédit photo : CCI Métropole de Bourgogne.

Le Journal du Palais. Dans le contexte budgétaire actuel, comment un organisme comme le vôtre structure son offre de formation ?

Olivier Dalla Piazza, directeur des Activités Formation CCI Métropole de Bourgogne. Dans un environnement budgétaire de plus en plus contraint (baisse des aides aux entreprises, réduction des prises en charge par les OPCO, baisse historique de la démographie et notamment du nombre de jeunes), notre CCI a fait le choix stratégique de renforcer la cohérence et la lisibilité de son offre de formation autour de quatre univers pédagogiques portés par quatre marques complémentaires : FormationPRO (formation des salariés d'entreprise), SmartCAMPUS (école de commerce et gestion post-bac 100% en alternance), l'ESADD (bachelor et mastère en design digital), et le CFA Auto (CAP à BTS dans les métiers de l'automobile et de la mobilité). Cette structuration nous permet à la fois de mutualiser nos ressources, de mieux détecter les besoins émergents des entreprises et des apprenants, et d'y répondre avec agilité.

Notre force, c'est notre ancrage dans le quotidien des entreprises locales : nos filières sont pensées avec et pour elles, soutenues par les branches professionnelles (notamment l'ANFA, qui nous renouvelle sa confiance en 2026 en nous conférant le statut de CFA-Pilote dans l'automobile, pour trois ans).

Nous adaptons en permanence nos programmes aux réalités économiques, aux tensions du marché, aux singularités des territoires et aux transitions en cours – écologique, numérique, technologique. Nous capitalisons toutefois sur ce qui fait notre force et, correspond aux attentes des 1200 jeunes sur nos campus : des actions en présentiel, des workshops centrés sur les réalités de l'entreprise, un accompagnement individualisé parce que chaque couple entreprise/jeune est unique. Nos formations conjuguent expertise technique, compétences transversales et culture de l'innovation, et nous portons une attention particulière à l'insertion professionnelle réelle de nos apprenants. Les entreprises du territoire sont largement sollicitées pour confier à nos apprenants des actions et cas concrets, garantissant ainsi la professionnalisation des parcours.

Résultat : nos jeunes performent dans des événements nationaux (Les Négociales, Meilleur apprenti de France, Worldskills, etc...) et nos écoles mettent sur le marché des jeunes dont les compétences et postures professionnelles répondent aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, ici, sur notre territoire.

Où en est-on du rapprochement envisagé entre CCI et CMA pour créer des « super chambres » consulaires ?

Le rapprochement entre CCI et CMA est un sujet porté au niveau national, avec des consignes de mutualisation à engager.

Nous croyons en la complémentarité des deux réseaux. Ce qui nous anime, c'est de créer des synergies utiles, au service de la formation, de la transmission des savoir-faire, de l'accompagnement des jeunes et des professionnels. Là où des mutualisations seront possibles, sur certains outils, certains événements ou dispositifs, elles seront étudiées avec bon sens.

Mais notre priorité reste claire : garantir une offre de formation de qualité, ancrée dans la réalité économique locale, avec une gouvernance entrepreneuriale forte et réactive.

Quelle formation souhaiteriez-vous mettre en avant ?

Chez SmartCAMPUS, c'est le « Développement commercial » qui demeure l'une de nos filières

d'excellence, avec une offre complète en alternance du BTS au mastère, avec notamment 1 nouveau mastère « Ingénieur d'affaires et Performance commerciale » en partenariat avec SUPdeV, de la CCI de Paris et Ile de France. Dans ces nouveaux programmes, nous avons intégré toutes les dimensions de la RSE et de l'Intelligence Artificielle pour aider les entreprises dans le développement de la relation client, vitale à leur pérennité.

À l'ESADD, nos bachelors et mastères sont destinés aux entreprises qui souhaitent développer leur positionnement numérique, notamment à travers l'analyse de l'expérience utilisateurs, garante de la pertinence et de la performance des sites internet et marchands.

Au CFA Automobile, où nous sommes présents sur les véhicules particuliers, les camions, le cycle et motocycle et les espaces verts, nous lançons un BTS Motocycle qui semble être attractif en ce début d'année sur ParcoursSup. Il nous permet d'avoir une offre complète sur tous les métiers de la mobilité et tous les niveaux de formation.

Y a-t-il des portes ouvertes ou opérations de promotion des formations à signaler ?

Les Journées Portes Ouvertes de nos campus (Dijon, Beaune, Chalon, Mâcon) permettent de découvrir nos locaux, d'échanger avec les équipes pédagogiques, les élèves et les entreprises partenaires. Ces moments sont précieux, car ils révèlent l'ambiance, l'exigence et l'accompagnement qui font la différence de nos dispositifs de formation (voir page 21).

Des journées JOB DATING sont organisées dans nos écoles pour favoriser l'intermédiation Candidats/Entreprises : des événements clés en mains pour les entreprises qui s'allègent des contraintes organisationnelles des recrutements et font passer des entretiens à nos jeunes pour signer des contrats d'alternance.

*Pour participer en tant qu'entreprise à ces job datings : l.genevois@mdb.cci.fr
Le 21 avril à Dijon et 23 avril à Chalon et Mâcon.*

La Fabrik de l'Orientation, avec plus de 150 ateliers pour jeunes et publics en reconversion. Elle a pour mission d'aider les publics à découvrir les métiers et construire leur projet d'orientation. Elle crée un lien direct avec les entreprises grâce à des ateliers, rencontres et immersions. Son objectif est de valoriser les filières qui recrutent et de faciliter l'accès à la formation et à l'emploi.

Et nos Écoles sont présentes lors de salons et forums locaux de l'emploi et de l'orientation, afin de renforcer la visibilité des formations et de favoriser les inscriptions. Ces actions visent à rendre l'offre de formation lisible et attractive, en favorisant la rencontre directe avec les entreprises et la découverte des métiers.

En complément, nous portons depuis 3 ans, l'événement « **La nuit de l'orientation** », qui a eu lieu en fin d'année. Former et accompagner les talents du territoire constitue un levier stratégique pour la compétitivité économique locale. Premier formateur après l'Éducation nationale, la CCI joue un rôle clé en reliant compétences, entreprises et évolutions du marché du travail, pour préparer dès aujourd'hui les transitions et les emplois de demain.

Propos recueillis par Emmanuelle de Jesus

**Des compétences à renforcer,
la CCI vous accompagne pour recruter vos alternant(e)s.**

Du CAP au Bac+5, recrutez parmi plus de 60 parcours dans nos 3 écoles :

Développement commercial, design digital, métiers de l'automobile et de la mobilité et fonctions supports (RH, achats, QHSE, assistantat)



cfaauto-macon.fr



smartcampusbycci.fr



esadd.fr

Trois écoles sur le territoire Côte-d'Or / Saône-et-Loire. Un ADN commun, celui des CCI.

- Programmes co-construits avec les entreprises pour une **pédagogie opérationnelle**
- **Formateurs experts** issus du monde professionnel
- Relation entreprise dédiée : besoin qualifié + **candidats adaptés**
- **Suivi individualisé** du candidat, du recrutement à l'insertion en entreprise
- **Priorité aux compétences**, à l'engagement et à la performance de l'apprenant

Ici, vous formez et recrutez vos futurs collaborateurs



88 %
de réussite aux examens



80 %
d'insertion professionnelle



90 %
de taux de satisfaction



4
campus sur l'axe Dijon-Mâcon



+ 2 000
entreprises partenaires

Les autres écoles

by CCI



formation.bycci.fr



bsb-education.com



egc-centrest.fr



MÉTROPOLE DE BOURGOGNE

DIIAGE : miser sur la pratique plutôt que la théorie



Installé dans les locaux du Centre universitaire catholique de Bourgogne à Dijon, le département du DIIAGE forme les développeurs et les professionnels des systèmes et réseaux de demain. Le Bachelor et les deux Mastères certifiés proposés privilient la mise en situation avec des professionnels à la théorie descendante d'un cours classique.

Si une majorité de formations se targuent d'être construites avec des professionnels, peu ont, comme le programme DIIAGE, département d'ingénierie informatique appliquée, renoncé aux cours avec un enseignant dispensant ses connaissances derrière son bureau. À la place, il priviliege l'intervention de professionnels tout au long du cursus. « Le projet d'apprentissage du DIIAGE a été co-construit par des experts de la pédagogie et du monde de l'entreprise. Pas de cours classique ni de professeurs mais des problématiques concrètes qui donnent naissance aux projets sur lesquels nos étudiants planchent tout au long de l'année », détaille Michel Girard, directeur de formation au DIIAGE. En équipes, les étudiants des différentes promotions examinent quatre ou cinq projets amenés par la quarantaine de professionnels qui participent à la formation afin d'apporter des solutions au questionnement soulevé. « Les étudiants sont également accompagnés par des référents pédagogiques qui garantissent l'acquisition et la mise en œuvre des compétences attendues par le référentiel », insiste Alexis Massey, responsable pédagogique.

DES MÉTIERS EN DEMANDE

Près d'une centaine d'étudiants ont opté pour cette organisation particulière en rejoignant l'une des trois formations dispensées : le Bachelor de coordinateur de projets informatiques, CPI, qui peut être mené en

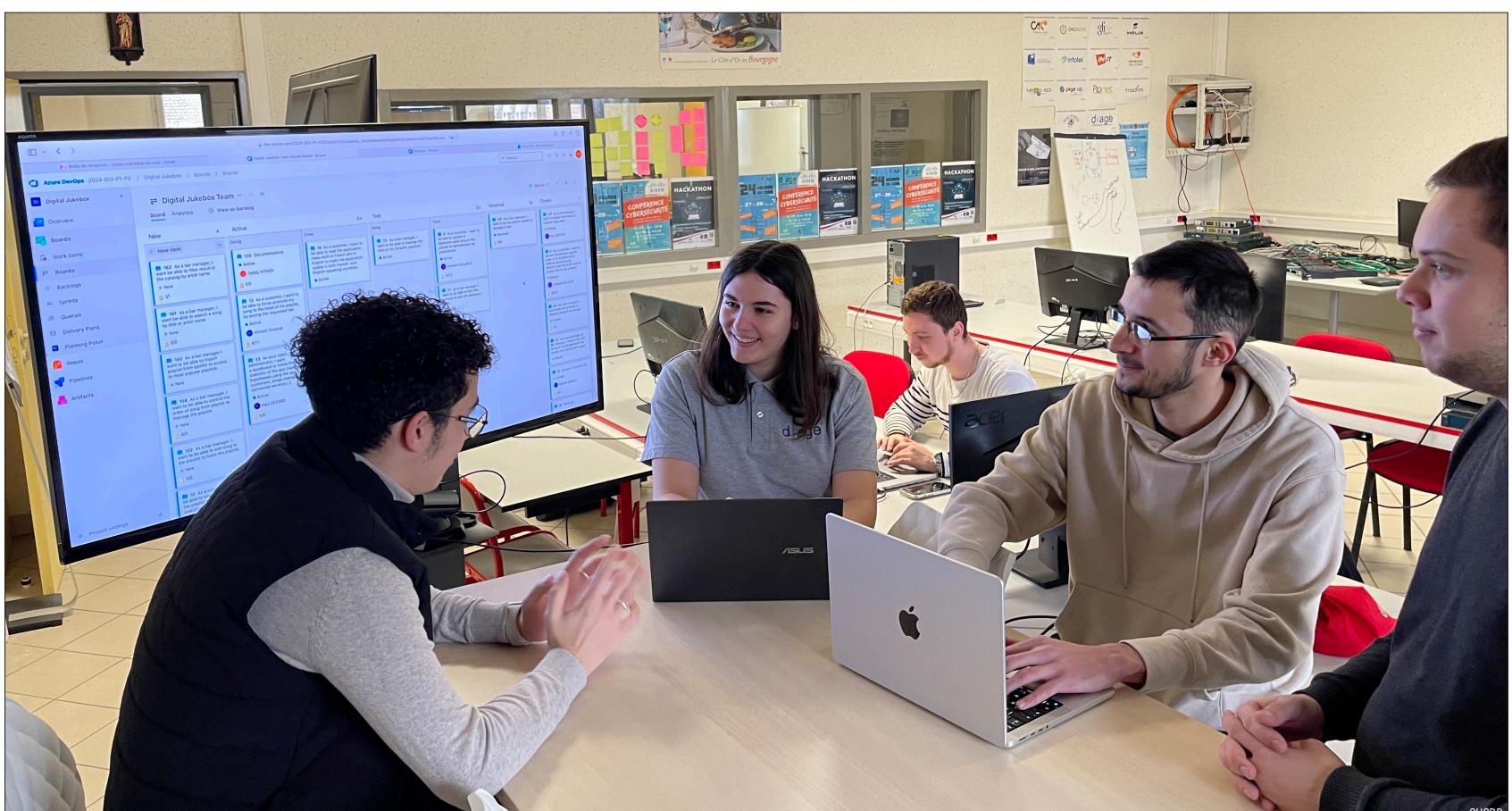
formation initiale ou en alternance ; le Mastère en alternance d'expert en architectures et développement logiciel, EADL ; ou le Mastère expert en architecture systèmes, réseaux et sécurité informatique, EASRSI, également en alternance. « Quel que soit le parcours, tous nos titres professionnels sont reconnus par l'État », souligne Cristina Pop, responsable pédagogique. Pour rejoindre le DIIAGE, la plupart des étudiants ont d'abord obtenu des BTS SIO ou CIEL ou bien un BUT.

À travers ces formations, le DIIAGE prépare deux types de professionnels aux réalités de terrain et au quotidien des entreprises. Un premier parcours concerne les développeurs logiciels, les architectes applicatifs ou les responsables du développement sécurité et opérationnel (DevSecOps). Un second parcours se destine aux administrateurs systèmes, réseaux et cybersécurité. « En emploi, ils auront pour mission de concevoir, mettre à disposition et maintenir des systèmes informatiques mais ils assureront aussi l'évolution de ces systèmes. Ils pourront travailler aussi bien en PME qu'en industrie ou en collectivité ainsi qu'en entreprise spécialisée dans la mise à disposition de services numériques », énumère Michel Girard.

UN COCON POUR APPRENDRE

Pour compléter ces parcours où la pratique est à l'honneur, le DIIAGE a mis en place un système de mentorat individuel. « Notre format particulier peut parfois nécessiter un soutien. Dans ce cas, un mentor, avec de l'expérience, apporte son aide. » Pour accompagner encore plus ses étudiants, le programme a recours à des coachs ; des professionnels des ressources humaines, de la gestion de projet ou des managers ; qui apportent leur regard sur le travail en équipe. « On peut être un expert en maîtrisant la technique mais pour être un bon professionnel, il faut aussi maîtriser les compétences comportementales ou soft skills », explique Cristina Pop. À travers la formation du DIIAGE, les étudiants acquièrent donc les savoir-être indispensables comme la communication professionnelle, la gestion de conflits ou encore la stratégie de veille technologique aussi bien qu'informative. Pour renforcer le suivi, les équipes pédagogiques accompagnent les alternants dans la recherche d'une entreprise, les guident dans la construction d'un CV autant que d'un profil LinkedIn et les entraînent aux entretiens. Les responsables pédagogiques se rendent ensuite régulièrement en entreprise pour s'assurer de la cohérence entre le projet professionnel et les besoins de l'entreprise. Une attention portée aux étudiants qui ne change pas au fil des ans tandis que chaque année l'équipe du DIIAGE fait évoluer ses pratiques, toujours en adéquation avec les attentes des professionnels et les nouveautés technologiques.

Nadège Hubert



LE COMBO PARFAIT POUR TON AVENIR DANS LE NUMÉRIQUE !



DIIAGE

SECOPS

Cloud Computing

Cyber Sécurité

Ingénierie des systèmes

Ingénierie des réseaux

MASTÈRE

Architecture logicielle

DEV FULL STACK

Développement FullStack

Ingénierie DevOps

Management de projet

BACHELOR

BAC +5

BAC +3

BAC +2

BTS SIO

BTS CIEL

PÉDAGOGIE PAR PROJET — FORMATION À TAILLE HUMAINE

APPROCHE PAR COMPÉTENCES — PROGRAMME EN APPRENTISSAGE

CONTACTEZ-NOUS ET VENEZ ÉCHANGER SUR VOTRE PROJET PROFESSIONNEL !

»»



CUCDB
Centre Universitaire Catholique de Bourgogne

SUP'
Saint-Bénigne

Vita Bourgogne, le bras armé de l'emploi de la filière viticole



Des centaines de postes vacants dans la filière viticole, menaçant la pérennité des exploitations : de cette urgence est né VitaBourgogne, un outil de promotion des métiers et de recrutement qui célèbre aujourd'hui ses cinq ans de succès.

Thiébault Huber, président de la Confédération des Appelations et des Vignerons de Bourgogne (CAVB), se souvient parfaitement de la genèse de Vita Bourgogne, quelques années en arrière : « Lors d'une enquête, nous avions pu mesurer qu'il y avait au minimum 700 offres d'emploi non pourvues dans les domaines et dans les maisons de négoce. À l'époque, nous avons fait le constat que les outils existants, comme l'ANPE ou Pôle Emploi, ne suffisaient pas à répondre à nos besoins de recrutement et que nos formations n'étaient pas forcément remplies ». Plutôt que d'attendre une solution venue de l'extérieur, les vignerons et les négoçants ont choisi de s'unir. Un « brainstorming » salvateur qui a accouché d'un dispositif inédit, baptisé Vita Bourgogne, porté par l'interprofession (Comité Bourgogne) et soutenu par la Région BFC. « Nous avons donc décidé de nous prendre en main. C'est une véritable réussite car le projet est porté par la filière elle-même ».

En cinq ans, Vita Bourgogne est devenu le point de passage obligé pour quiconque souhaite travailler dans le vin. La plateforme a simplifié la vie des

employeurs en centralisant la diffusion des annonces. « En une seule interface, ils peuvent diffuser leurs offres sur treize plateformes différentes et profiter de tarifs négociés avec la plateforme payante Vitijob », souligne Thiébault Huber.

UNE FORCE DE FRAPPE HUMAINE

L'enjeu est désormais financier et stratégique dans un contexte économique plus incertain - le spectre des tarifs douaniers en hausse aux États-Unis plane sur toute la Bourgogne. « Le rayonnement de Vita Bourgogne passe par l'investissement, car c'est avant tout de la communication : aller chercher les jeunes, les former dans les écoles, être présents sur les salons pour qu'ils entendent parler des métiers de la vigne et du vin », insiste le président de la CAVB. C'est ainsi que portées par un trio dynamique (Laura, Mathilde et Océane), Vita Bourgogne porte des initiations aux arômes ou de la pédagogie autour du cycle de la vigne puis des différents métiers auprès des scolaires, des plus petits aux étudiants ; une action est aussi développée avec des détenus proches de l'élargissement pour une réinsertion dans les filières viticoles.

S'ADAPTER AUX « BRAS » ET AUX « CERVEAUX » DE DEMAIN

Pour Albéric Bichot, représentant des maisons de négoce, la bataille de l'emploi n'est pas seulement quantitative, mais qualitative. Pour lui, le mot « main-d'œuvre » est presque réducteur : « Au-delà de la "main-d'œuvre", il s'agit de bras et de cerveaux pour des métiers parfois mal connus ou mal perçus ». Le défi pour les dix prochaines années sera de répondre aux mutations profondes de la société. Les jeunes générations, en premier lieu la Gen Z, n'abordent plus le travail comme leurs aînés. « Ces dernières sont moins tournées vers la sécurité de l'emploi ou les carrières de 40 ans dans la même maison. Nous devons aussi intégrer les problématiques de logement et de mobilité », analyse Albéric Bichot. Vita Bourgogne ne se contente plus de poster des annonces ; elle devient un observatoire social et un médiateur indispensable.

Et si la Bourgogne fait désormais figure de pionnière, elle est regardée par les autres grands vignobles français. Albéric Bichot s'en réjouit : « C'est un outil unique et innovant, qui inspire désormais d'autres régions comme le Cognac ou la Champagne. » Prochain objectif : faire en sorte que dans dix ans, la question de la pénurie de personnel ne soit plus qu'un vieux souvenir dans une filière où les salaires attractifs et les possibilités de montée en compétences et en qualifications sont à la portée même des plus jeunes.

Emmanuelle de Jesus

L'ANFA : LA BOUSSOLE DES MÉTIERS DU VIVANT EN BFC

Crée en 1992 par les partenaires sociaux de l'agriculture, l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (Anefa) a pour objectifs de communiquer sur les métiers et les formations de l'agriculture, de promouvoir l'emploi agricole et surtout, d'informer sur les besoins en recrutement de salariés agricoles. Des missions qui en région Bourgogne Franche-Comté sont assurées par l'ANEFA BFC née en 2017 de la fusion de la fusion entre l'AREFA Bourgogne et l'AREFA Franche-Comté. L'ANEFA BFC pilote et coordonne, ainsi, chaque année, un nombre important d'actions diversifiées en faveur du développement de l'emploi et de la formation agricole, dans l'ensemble de la région. « En 2024, 460 actions de promotion des métiers, des formations et des emplois ont été réalisées sur tout le territoire auprès de publics variés. 27 % des actions réalisées sont des interventions : rencontres auprès des prescripteurs de l'emploi, rencontres demandeurs d'emploi, fêtes de l'agriculture, visites d'exploitation, interventions dans les établissements scolaires.... 19 % des actions sont des présences lors de forums ou salons. Et 11 % des actions dites "journées à thème" », détaille Sylvain Vernier, président de l'Anefa BFC, dans le dernier rapport d'activité de l'association. En 2023, l'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions sur les produits agricoles) de 6,97 Mds€. Elle assure un emploi permanent à près de 40.400 personnes, soit à 3,6 % des personnes en emploi contre 1,7 % en moyenne France métropolitaine. En comptabilisant les emplois saisonniers, les exploitations utilisent 44.000 équivalents temps plein. En 2024, le site l'agriculture recrute, porté par l'Anefa, indique que 24 % des offres d'emploi se trouvent dans la filière élevage bovin et lait et 25 % dans les métiers de la vigne et du vin. 45 % des offres sont des CDI à temps plein et 23 % des CDD saisonniers. Les offres se concentrent à 29 % sur le département de Côte-d'Or, 16 % dans le Doubs et 13 % dans le Jura. L'association accompagne toute personne désireuse de travailler dans plus de 90 métiers de l'agriculture, notamment en les orientant vers les formations du CAP à l'ingénieur : « Notre objectif est que chacun trouve sa place dans l'agriculture grâce à des parcours adaptés ». D'après l'Anefa, en 2024, 389 offres pour 2.099 postes étaient à pourvoir dans le secteur.



Ose l'Agriculture en Bourgogne-Franche-Comté

Tu recherches un **métier** ? Une **formation** ?

L'agriculture c'est :

- plus de 90 métiers !
- des formations du CAP à l'ingénieur !

L'**ANEFA** t'accompagne dans ta recherche d'orientation !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
www.anefa.org/bourgogne-franche-comte



ANEFA
Association Nationale pour l'Emploi
et la Formation en Agriculture

QUELQUES PORTES OUVERTES

◆ Université Bourgogne Europe

Samedi 28 février sur son campus du Creusot.

L'événement permet de découvrir l'IUT du Creusot, le Centre Condorcet et les différentes formations universitaires (AES, STAPS, cursus Polytech). Les portes ouvertes ont lieu de 9h à 17h.

Informations : jpo.ube.fr

◆ Pôle formation UIMM Franche-Comté

Le 28 février, sur ses sites de Belfort, Dole, Gevingey, Vesoul, de 9h à 13h et de Besançon et Exincourt, de 8h30 à 16h. Cette journée s'adresse aux jeunes et aux personnes en reconversion intéressées par les métiers de l'industrie : usinage, maintenance, chaudronnerie, électrotechnique, automatisme, du CAP au Bac+3, principalement en alternance.

Informations : formation-industries-fc.fr/actualites/nos-journees-portes-ouvertes-2026

◆ CFA du Pays de Montbéliard

À Béthoncourt, il organise ses portes ouvertes les 27 et 28 février à 9h-12h et 13h-16h30. Les visiteurs peuvent découvrir les formations industrielles du CAP au Bac+3 et échanger avec les formateurs sur les parcours en alternance.

Informations : ifac-prm.com

◆ Pôle Formation 58 89

à Auxerre

Le 7 mars de 9h à 12h, il organise une journée portes ouvertes pour présenter ses formations techniques et industrielles, du CAP au Bac+3. Les visiteurs pourront découvrir les ateliers, rencontrer les formateurs et s'informer sur les parcours en alternance et les débouchés dans l'industrie.

Informations : pole-formation.net/nos-actualites/journees-portes-ouvertes-2025-2026

◆ ESTP

L'école d'ingénieurs spécialisée dans le bâtiment et les travaux publics, organise, le 7 mars, une journée portes ouvertes (inscriptions obligatoires). Les visiteurs pourront découvrir les cursus du Bac+2 au Bac+5 et les débouchés dans le secteur de la construction et des infrastructures. Informations : estp.fr/journee-portes-ouvertes-sur-nos-campus

◆ SmartCampus by CCI

Le 7 mars à Dijon, Chalon-sur-Saône et Mâcon, il ouvre ses portes pour présenter les formations en apprentissage dans la vente, le management et la gestion, du CAP au Bac+3, avec possibilité de visiter et poser des questions aux formateurs et entreprises partenaires.

Informations : smartcampusbycci.fr/blog/portes-ouvertes-smartcampus-2026-partez-la-decouverte-de-nos-campus

◆ L'École supérieure d'art et de design (ESADD)

Organise à Montbéliard et à Dijon des journées portes ouvertes les 7 mars, 28 mars et 25 avril, pour présenter les formations du bac au Bac+5 dans le design graphique/digital et le digital.

Informations : esadd.fr

◆ CFA Automobile

Le 14 avril, journées portes ouvertes à Mâcon.

◆ Les Compagnons du Devoir

À Dijon et Besançon, ils organisent une journée portes ouvertes le 21 mars. Elle permet de découvrir les métiers artisanaux et du bâtiment, du CAP au titre professionnel, avec alternance et compagnonnage.

Informations : compagnons-du-devoir.com



FREEPICK

VITA BOURGOGNE

LA FILIÈRE VITICOLE VOUS ATTEND, FORMEZ-VOUS ET ÉCRIVEZ VOTRE AVENIR !

[WWW.VITABOURGOGNE.COM](http://www.vitabourgogne.com)

CENTAURE : plus sûr et plus vert sur la route



Photo ci-dessus :

Centaure propose des formations de conduite en situations critiques, avec, nouveauté, des véhicules électriques dont le comportement n'est pas le même que les véhicules thermiques.

Credit : Centaure

Situé au cœur de la Bourgogne, le centre de formation Centaure, dirigé par Jean-Luc Regard, s'est spécialisé dans la prévention des risques routiers. Avec une équipe de huit personnes basées à Gevrey-Chambertin, l'établissement accueille chaque année environ 2.400 stagiaires, dont 80 % sont des salariés d'entreprises régionales mais aussi de grands comptes nationaux comme L'Oréal. Il a déjà formé 1,5 millions de personnes depuis sa création en 1984. « Nous sommes l'interlocuteur des entreprises et des collectivités qui souhaitent mettre en place des actions de formation destinées principalement à leurs collaborateurs qui sont exposés au risque routier dans le cadre de leur mission, explique Jean-Luc Regard. Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre du plan de prévention des risques de travail et du document unique de l'entreprise.

Le centre se distingue par une approche pédagogique très concrète, où la pratique occupe 50 % du temps de formation. Grâce à des pistes spécifiques, les formateurs recréent des conditions de conduite en

situation dégradée, notamment en basse adhérence. Les exercices portent sur des scénarios critiques : perte d'adhérence en virage, respect des distances de sécurité, freinage d'urgence et évitement d'obstacle.

L'enseignement repose sur ce que Jean-Luc Regard appelle « l'arbre des causes », qui s'articule autour de trois branches : l'environnement (météo, état de la route), le véhicule (état des pneumatiques, technologies embarquées) et le comportement du conducteur. Ce dernier volet inclut la gestion de la fatigue, de la charge mentale et l'impact de la prise de substances comme l'alcool ou les médicaments.

DIVERSIFICATION ET RSE

Face à l'évolution du parc automobile, Centaure a développé un module spécifique dédié aux véhicules électriques. Pour Jean-Luc Regard, « il s'agit de mieux comprendre comment la voiture électrique fonctionne, s'habituer par exemple au fait que ce soit une boîte automatique, que l'accélération soit plus importante... et comment elle réagit, principalement sur la perte d'adhérence en virage, car ces véhicules sont souvent plus lourds et dotés d'un centre de gravité différent ».

Au-delà de la technique, la formation sensibilise à la gestion de l'énergie et à l'organisation des trajets, comme « prévoir de planifier des temps d'arrêt pour la recharge ».

Le centre ne se limite pas aux voitures légères. Depuis quatre ans, il propose des formations pour les engins agricoles, de décembre à janvier, destinées aux salariés de coopératives ou de collectivités, « afin de répondre à l'évolution technologiques de ces machines qui ont gagnées en poids et en vitesse ». Une formation dédiée à la conduite des deux-roues, motorisés ou non, est également active depuis un peu plus d'un an et voit son nombre de cessions croître : « Elle est ouverte à tout public et pas seulement aux salariés. Le but, c'est de se réapproprier des bons comportements pour conduire en toute sécurité ».

Enfin, Centaure s'engage dans une démarche ambitieuse de Responsabilité sociétale des entreprises. Cela se traduit notamment par l'entretien raisonnable des 4 hectares de terrain du site afin de favoriser et protéger la biodiversité locale, une gestion et une récupération optimisée de l'eau pour l'arrosage des pistes et l'objectif d'un parc de véhicules 100 % électriques « à court terme ».

Frédéric Chevalier



CENTRE DE FORMATION POUR UNE CONDUITE PRÉVENTIVE ET RESPONSABLE

Centaure
Pour une conduite plus sûre

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

STAGES DE PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

destinés aux entreprises, administrations, collectivités, et particuliers :

Formation basée sur des ateliers pratiques portant sur la *perte d'adhérence, les distances de freinage, l'évitement d'obstacles, l'éco conduite, les distracteurs au volant*.

Formation professionnelle éligible au CPF

Renseignements et inscriptions via : www.moncompteformation.gouv.fr



CENTAURE GRAND EST
Route de St-Philibert
21220 Gevrey-Chambertin

Contact
03 80 34 17 77
formation.professionnelle@centaure-ge.com

www.grand-est.centaure.com

Centaure est un organisme de formation spécialisé dans la prévention des risques routiers. Les formations sur site alternent pratique et théorie. L'objectif est de reproduire différentes situations d'accidents, et d'amener chaque conducteur à choisir la solution préventive qui lui aurait permis d'éviter le sinistre. Ainsi toutes les composantes impactant la conduite sont abordées : l'environnement, le comportement, l'état physiologique, le véhicule.

Centaure Grand Est est certifié pour la conception, le développement et la réalisation de prestations de formation.



Installé depuis 2013 dans la zone industrielle sud de Dijon, le centre de formation Préventalis s'est imposé comme un acteur incontournable de la sécurité professionnelle. Fondé par Joseph Bendjerad, l'organisme mise sur une approche personnalisée et une forte réactivité pour former plus de 2.000 stagiaires chaque année.

L'histoire de Préventalis est celle d'un rebond réussi. En 2013, après un licenciement économique, Joseph Bendjerad, alors cadre dans le secteur de la formation, décide de mettre son expertise au profit de sa propre structure. Fort du soutien de ses anciens clients qui louaient la qualité de son travail, il franchit le pas : « Je me suis dit : c'est peut-être le bon moment de se lancer », confie-t-il. Un pari gagnant puisque l'entreprise, qui a débuté avec un chiffre d'affaires de 90.000 €, atteint aujourd'hui près de 800.000 € et emploie une dizaine de personnes.

Spécialisé dans les risques inhérents au travail, Préventalis se concentre particulièrement sur la conduite d'engins : chariots élévateurs, nacelles, engins de chantier ou encore ponts roulants. Le centre délivre notamment les Certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (Caces), véritable « permis de conduire » pour les machines de levage.

Au-delà de la conduite, l'organisme propose des formations qualifiantes et certifiantes en habilitation électrique, en échafaudage et, plus récemment, en Sauvetage secourisme du travail (SST). Pour Joseph Bendjerad, la force du centre réside dans l'expérience de ses intervenants : « Nos formateurs sont tous des gens expérimentés qui viennent du monde du travail. Ils savent de quoi ils parlent. Ils ne sortent pas de l'école, ils ont une vraie expérience et des savoir-faire à transmettre. » De plus, le centre est audité tous les ans par des organismes indépendants.

FLEXIBILITÉ ET DIGITALISATION : LES CLÉS DU SUCCÈS

Face à une concurrence standardisée, Préventalis se distingue par sa réactivité et sa plasticité. Contrairement aux centres imposant des calendriers rigides, l'organisme s'adapte aux contraintes spécifiques de ses clients. « On fait du sur-mesure. Ainsi on va proposer à nos

clients des dates de formations en lien avec leurs contraintes : par exemple certains vont préférer se former pendant les périodes de creux d'activité ou privilégier certains jours de la semaine plutôt que d'autres. De même, on les interroge sur le nombre de personnes souhaitant se former, si elles sont expérimentées, si elles ont déjà conduit, si c'est du renouvellement de certifications, car toutes nos formations ont des durées de validité... », explique le fondateur.

Cette agilité est renforcée par une digitalisation totale des processus. En travaillant sur tablettes en temps réel, le centre est capable de fournir les attestations et documents de formation dès la fin de la journée, « un atout majeur pour les salariés ou les intérimaires devant prendre un poste immédiatement ».

Préventalis dispose de 1.300m² de locaux de formation qui reproduisent la réalité du terrain. Ils sont idéalement situés dans la zone Industrielle de Longvic et très bien desservis par la rocade Est de Dijon et l'A31. « Les lieux de restauration et d'hébergement à proximité facilitent l'organisation des entreprises pour la mise en place de leurs formations », appuie Joseph Bendjerad. Préventalis peut également intervenir directement dans l'entreprise cliente pour former ses salariés sur le matériel qu'ils utilisent. « Nous réalisons également au sein des entreprises les vérifications générales périodiques des appareils et accessoires de levage afin de détecter toute anomalie et ainsi réduire le nombre d'accidents du travail ».

DES AMBITIONS POUR L'AVENIR

Avec un taux de satisfaction de 97 %, Préventalis ne compte pas s'arrêter là. De nouveaux projets sont déjà programmés pour 2026, notamment des certifications concernant le risque chimique, de nouveaux modules pour l'échafaudage ou encore le Passeport sécurité intérim, obligatoire pour les intérimaires. Ces développements devraient s'accompagner de nouveaux recrutements de formateurs en juillet et début 2027 pour soutenir la croissance continue de cette structure dijonnaise certifiée Qualiopi et SGS et qui possède également l'attestation d'intervention à proximité des réseaux.

Frédéric Chevalier

POURQUOI PREVENTALIS ?

- Des formateurs expérimentés
- Un circuit administratif 100 % dématérialisé, réactif et rigoureux pour vous faire gagner du temps
- Formules sur mesure
- Plateforme de formation adaptée de 1300m²
- Des tarifs compétitifs

NOS FORMATIONS

- Formation CACES®
- Autorisation de conduite
- Habilitation électrique
- AIPR - Incendie - SST
- Travail en hauteur
- Contrôles VGP
- R489** : Chariots élévateurs
- R486** : Nacelles (PEMP)
- R485** : Gerbeurs
- R484** : Ponts roulants
- R482** : Engins de chantier
- R408-457** : Échafaudages

ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ



Nous contacter

06 52 62 24 27 / 03 80 31 68 06

joseph@preventalis.fr
celine@preventalis.fr

Locaux de formation

ZI Dijon Sud - 03 boulevard Eiffel
21600 LONGVIC



Opinions

Fonds souverain : les conditions ne sont pas réunies !

Medef et Union des entreprises de proximité (U2P)

Le MEDEF et l'U2P estiment que l'annonce relative à la création prochaine d'un fonds souverain, géré par les partenaires sociaux, destiné à investir dans l'économie française, ne répond pas à l'exigence d'indépendance qui doit régir le paritarisme.

Si l'objectif de renforcer la souveraineté économique de la France et de mieux orienter l'épargne nationale vers le financement de nos entreprises est légitime, à ce stade, les conditions ne sont pas réunies pour engager une telle initiative.

La création d'un fonds souverain suppose en effet un cadre stratégique, juridique et financier particulièrement

exigeant. Elle implique une gouvernance claire et indépendante, des règles d'investissement strictes, une capacité d'intervention rapide et professionnelle sur les marchés, ainsi qu'une responsabilité pleinement assumée vis-à-vis des épargnants et de la performance des capitaux engagés.

Or, une gestion par les partenaires sociaux ne garantirait pas l'indépendance stratégique et opérationnelle nécessaire à un outil de cette nature. Le paritarisme repose sur un équilibre institutionnel conçu pour la gestion de régimes sociaux. Etendre son champ à la gestion d'un fonds d'investissement souverain ferait peser un risque de

confusion des responsabilités et d'affaiblissement de la crédibilité de l'outil.

Le MEDEF et l'U2P demeurent pleinement engagés en faveur du renforcement de la souveraineté économique française. Mais un projet de cette ampleur exige un cadre stabilisé et une gouvernance incontestablement indépendante. »

* Ce fonds souverain a été évoqué par le président de la CPME, Amir Reza-Tofighi. Il répondait aux questions des sénateurs de la commission des Affaires économiques qui l'interrogeaient sur le financement des entreprises alors que des milliards dorment sur les produits d'épargne des Français.

Le billet

PAR EMMANUELLE DE JESUS

L'État joue à l'apprenti... sorcier



C'était, plus qu'une promesse, un manifeste, presque une cause nationale : la France devait devenir l'Eldorado de l'apprentissage, avec l'objectif du million d'apprentis dans notre pays en 2027. Objectif atteint :

les chiffres 2024-2025 du ministère de l'Éducation nationale pointent 1.050.000 apprentis (dont 15.733 pour l'académie de Besançon et 2.440 pour celle de Dijon). L'apprentissage ? « une voie d'excellence et la meilleure garantie, tous niveaux de qualification confondus, d'une insertion plus rapide et de qualité sur le marché du travail » (Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du gouvernement Barnier, chargée du travail et de l'emploi en avril 2025, devant le Sénat). Que de l'amour, mais rapidement étranglé par les contraintes budgétaires que l'on sait. De coup de rabot sur les aides aux entreprises qui signent des contrats en alternance aux renégociations à la baisse avec les Opco, des organismes consulaires inquiets à la prolifération des formations qualifiantes en ligne, l'Eldorado risque de se ternir un peu. Autre indicateur : sur les contrats signés, 40%, relève l'Éducation nationale, concernant des formations de niveau Master... On est loin de l'image d'Épinal de l'apprenti aux doigts d'or. Le nouveau ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, ne l'a d'ailleurs pas caché aux sénateurs : le niveau de soutien par les fonds publics aux employeurs d'apprentis dans le supérieur « fait partie des thèmes d'optimisation que l'on veut poursuivre », reconnaissant que la croissance de l'apprentissage du supérieur n'a « peut-être pas » été contrôlée, a souligné le ministre. « On peut faire quasiment aussi bien avec un peu moins » (d'argent, s'entend), sans « renoncer à l'apprentissage originel » visant les niveaux bac et infra-bac. On l'entend. Mais au sortir d'une séquence budgétaire plus que chaotique, et dans l'attente de l'avis des Sages du conseil constitutionnel saisi par le Premier ministre, tout le monde se demande à quelle sauce il va être mangé. Pas simple, alors qu'on est encore en plein dans les voeux ParcoursSup, de se projeter pour les futurs bacheliers. Quant aux entreprises, n'en parlons pas : c'est maintenant, alors qu'elles sont confrontées à des tensions dans de nombreux secteurs, aux départs en retraite, à l'indispensable transmission des savoir-faire, à la montée en compétences des métiers de l'industrie ou à l'entrée fracassante de l'IA qu'elles auraient besoin de s'appuyer sur un réseau solide d'organismes de formation professionnelle sereins. La solution ? Comme vous pourrez le lire dans notre dossier spécial (pages 7 à 23), c'est la résilience à marche forcée et une adaptabilité toute darwinienne que ces organismes doivent assumer afin d'offrir aux jeunes qu'ils accueillent des raisons de croire en l'avenir.

Le regard de Faro

POURQUOI L'AUDIOVISUEL PUBLIC REFUSE DE DÉVOILER SES SALAIRES ?



Le coin bouquins

UNIVERSITÉS EN CRISES.



L'ouvrage, signé par un universitaire (ancien directeur d'IUT), analyse la dérive du système universitaire français, confronté à une impasse financière et identitaire. Il décrit un effet de ciseau entre sous-dotations budgétaires et explosion des charges, menaçant l'offre de formation. Cette fragilité, dénonce-t-il dans cet essai, favoriserait l'essor de censures et de revendications communautaires au détriment de la liberté académique. L'auteur préconise une refondation axée sur le financement pérenne, la laïcité et le primat du savoir scientifique.

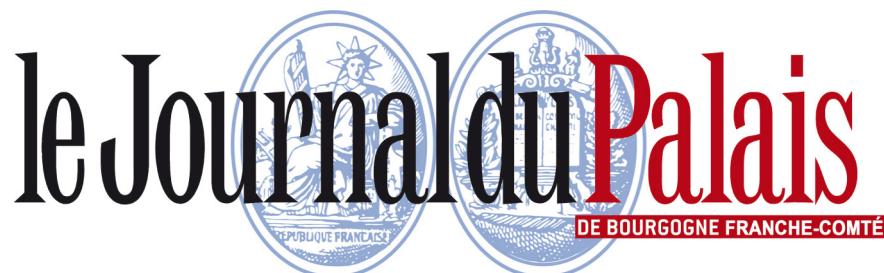
♦ Éditions de l'Harmattan, 18 €.

NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale

www.journal-du-palais.fr



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

ActuLegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

ABONNEMENTS

03.80.68.25.55.
abonnement.jdp
@legalnet.org

PUBLICITÉ

03.80.68.23.68.
regiepublicitaire.jdp
@legalnet.org

RÉDACTION

03.80.68.23.67.
redaction.jdp
@legalnet.org

DIRECTION

03.80.68.23.69.
direction.jdp
@legalnet.org

ANNONCES LEGALES

03.80.68.25.55.
annoncelegale.jdp
@legalnet.org

RELATIONS CLIENTS

03.80.68.23.65.
relationclient.jdp
@legalnet.org

COMPTABILITÉ

03.80.68.23.69.
direction.jdp
@legalnet.org

Côte-d'Or

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



Office notarial situé à DIJON (21000)
21 place de la République

L'ARGANIER/ CLEMENCEAU ROLLS

Suivant acte reçu le 30 janvier 2026 par Maître Hubert CHARLOT, notaire à DIJON (21000), enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON, il a été cédé :

Par la société dénommée L'ARGANIER, SARL dont le siège est à SAINT-APOLLINAIRE (21850) 202 rue Jacquot, identifiée au SIREN sous le numéro 928 742 162 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000).

Au profit de la société dénommée CLEMENCEAU ROLLS, SAS dont le siège est à DIJON (21000), 2 rue André Malraux, identifiée au SIREN sous le numéro 953 599 230 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000).

Objet de la cession : le fonds de commerce de restauration traditionnelle, brasserie, traiteur, vente à emporter sis à DIJON (21000), 75 boulevard Pascal connu sous le nom commercial L'ARGANIER, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON (21000).

Prix de cession : 55.000,00 €, dont 23.165,00 € d'éléments incorporels et 31.835,00 € de matériel et mobilier.

Propriété et jouissance à compter du 30 janvier 2026.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, en l'étude de Maître Hubert CHARLOT, notaire à DIJON (21000) 21 place de la République, où domicile est élu.

Pour avis et mention
Hubert CHARLOT
L2600803



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SOCIETE JURASSIENNE DE PNEUMATIQUES / SJP 21

Cession

Suivant acte sous seing privé en date des 30/01/2026 et 31/01/2026, enregistré au SPFE de DIJON le 06/02/2026, sous la référence 2104P01 2026 A 00477, la SARL SOCIETE JURASSIENNE DE PNEUMATIQUES au capital de 50.000 € dont le siège social est situé 130 rue Victor Bérard - 39000 LONS LE SAUNIER, immatriculée au R.C.S. de LONS LE SAUNIER sous le n° 338 683 386, a cédé à la SARL SJP 21 au capital de 10.000 € dont le siège social est situé 85 avenue du Général de Gaulle - 21110 GENLIS, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le n° 995 294 089, un fonds de commerce de vente des pneumatiques neufs, montage, équilibrage, toute prestation de service, entretien de véhicules, location de matériel de garage et location de parking à toutes fins commerciales, sis et exploité 85 avenue du Général de Gaulle - 21110 AUSONNE, et immatriculé au R.C.S. de LONS LE SAUNIER et du DIJON sous le numéro SIRET 338 683 386 00035, avec entrée en jouissance au 01/02/2026, moyennant le prix de 253.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 155.700 € et aux éléments corporels pour 97.300 €.

Les oppositions seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître Pierre-Olivier ANDRE, sis 2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY, où domicile est élu à cet effet. L2600923



**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

GENLIS AUTO / GENLIS AUTOMOBILE

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 30.01.2026, enregistré au SIE DIJON, le 09/02/2026, bordereau : 2026 A 00499, GENLIS AUTO, SARL au capital de 300.000 €, ayant son siège social 87 avenue du Général de Gaulle - 21110 GENLIS, immatriculée sous le n° 794 727 818 au R.C.S. de DIJON, a cédé à GENLIS AUTOMOBILE, SAS au capital de 10.000 €, ayant son siège social 87 avenue du Général de Gaulle - 21110 GENLIS, immatriculé au R.C.S. de DIJON sous le n° 995 379 245, un fonds de commerce de garage automobile, exploité sis 87 avenue du Général de Gaulle - 21110 GENLIS, moyennant le prix de 470.000 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 31/01/2026. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 87 avenue du Général de Gaulle - 21110 GENLIS, pour la validité et pour la correspondance. L2600927

Envoyez-nous vos annonces par mail



**annoncelegale.jdp
@legalnet.org**

**TOUTES
LES SEMAINES
LE JOURNAL
DU PALAIS
POUR**

120 €

**POUR PLUS
DE RAPIDITE,
Optez pour le
règlement
par virement
ou par
carte bancaire**

Annotations légales

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon

Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

CONSTITUTION

DE SOCIETE



SCP GUILARD CONVERS
PERRIER
Notaires Associés
7 boulevard de Brosses - 21000 DIJON

VILLOTTE CAPITAL

Suivant acte reçu par Me Eloi PERRIER, notaire à DIJON, le 05 février 2026, a été constituée la société par actions simplifiée unipersonnelle, dénommée «VILLOTTE CAPITAL» - Siège social : VILLOTTE SAINT SEINE (21690), 1 rue du Château - Capital social : 1.000 €. Objet social : En France et à l'étranger : La prise de participations directe ou indirecte dans toutes sociétés quel que soit leur secteur d'activité, et notamment dans la production d'électricité sous toutes ses formes. L'animation active, la direction, la coordination et le contrôle effectif des sociétés dans lesquelles la Société détient des participations. La fourniture de prestations de services au profit des sociétés dans lesquelles la Société détient des participations ou au profit de tiers, notamment tout service nécessaire ou utile au fonctionnement, à l'organisation, au développement ou à la structuration des entreprises concernées. La gestion centralisée de la trésorerie du groupe et la réalisation d'opérations de financement et placements en lien direct avec le développement du groupe. La création, l'acquisition, la cession, la restructuration, la transformation de toutes sociétés, notamment dans les domaines de l'énergie. Plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter la réalisation sans que cela remette en cause le caractère principal d'animation de groupe de la Société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON. Cessions et transmissions des actions au profit des tiers soumises à l'agrément du président sauf au conjoint, ascendants ou descendants. Premier président : M. Damien Marie Christian SOTTY, dmt à VILLOTTE SAINT SEINE (21690), 1 rue du Château.

Pour avis : Me PERRIER.
L2600799

DOMAINE ROUSSEAU

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social : Sur la Petite Vigne 21330 MOLESME

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23 janvier 2026 à MOLESME, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : DOMAINE ROUSSEAU.

Siège : Sur la Petite Vigne, 21330 MOLESME.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 €.

Objet : Négociant en vins, transformation de produits achetés ou issus de la production.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Francis ROUSSEAU, demeurant 8 rue Roger Noris, 21330 MOLESME.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : Le Président.
L2600872

WASHINGTON

Société civile immobilière au capital de 1.000 euros
Siège social : 6, rue de l'Eglise 21120 LUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUX (21120) du 10/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : WASHINGTON

Siège social : 6, rue de l'Eglise, 21120 LUX

Objet social :
- l'acquisition d'un immeuble sis à 6, rue du Colonel Marchand à DIJON (21000), l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâti dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la mise à disposition à titre gratuit des biens immobiliers qu'elle détient au profit de ses associés,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Frédérique Noémie, Isabelle DEVARENNE née le 27 octobre 1967 à CHAUMONT (52), et Monsieur Frédéric Claude, Jean ESCALIER né le 06 décembre 1968 à CHAUMONT (52), demeurant ensemble 6, rue de l'Eglise à LUX (21120),

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. L'agrément est obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance
L2600887

BBMG-AGRI

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros

Siège social : 3 chemin de Ronde - 21500 ETAIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARRANS le 11 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : BBMG-AGRI.

SIÈGE SOCIAL : 3 chemin de Ronde - 21500 ETAIS.

OBJET SOCIAL : Réalisation de tous types de travaux agricoles.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

Objet : Négociant en vins, transformation de produits achetés ou issus de la production.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Francis ROUSSEAU, demeurant 8 rue Roger Noris, 21330 MOLESME.

La Société sera immatriculée au

Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La gérance.
L2600911



ODAS NOTAIRES

37 rue Louis de Broglie
Parc Technologique de la Toison d'Or
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

GROUPE LECURET GF

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Véronique THOMAS ESCOT, Notaire à DIJON, le 12 février 2026 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : GROUPE LECURET GF.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 79.000,00 €.

SIÈGE : DIJON (21000), 39 rue des Trois Forgerons.

OBJET : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières ; La gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; Le conseil en gestion et le management d'entreprises ; L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

CESSIONS D'ACTIONS EN CAS DE PLURALITÉ D'ASSOCIÉS : Les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

PRESIDENT : M. Guillaume LECURET, dmt à DIJON (21000), 39 rue des Trois Forgerons.

IMMATRICULATION : R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Me Véronique THOMAS ESCOT.
L2600913

UZES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FLAGY ECHEZEAUX le 28/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de portefeuille.

Dénomination sociale : UZES.

Siège social : 4 rue du Petit Paris - 21640 FLAGY ECHEZEAUX.

Objet social : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 481.021 € constitué d'apports en numéraire et en nature.

Gérance : Monsieur Pascal MONIOT demeurant 4 rue du Petit Paris - 21640 FLAGY ECHEZEAUX.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance.
L2600917

BORA BORA

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GEVREY CHAMBERTIN du 28/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile de portefeuille.

DÉNOMINATION SOCIALE : BORA BORA.

SIÈGE SOCIAL : 11B rue de la Justice - 21220 GEVREY CHAMBERTIN.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 120.942 €, constitué d'apports en numéraire et en nature.

GÉRANCE : Mme Valérie BOILEAU, demeurant 11B rue de la Justice - 21220 GEVREY CHAMBERTIN.

CLAUSES RELATIVES AUX CÉSSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : La gérance.
L2600631

GAEC D'EPOISSOTTE

GAEC D'EPOISSOTTE, au capital : 106.965 €, siège social : 17 rue du Côteau - 21460 EPOISSES, 321 289 118 R.C.S. DIJON, par assemblée générale extraordinaire en date du 21/12/2025, il a été décidé de nommer en qualité de cogérante Madame Amandine COPPEAUX, demeurant 11 rue du Puits Salé Epoissois - 21460 EPOISSES, à compter du 01/01/2026.

Pour avis : La gérance.

L2600631

MA2FINANCE

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée

au capital de 2 500 euros

Siège social : 5, rue Piron

21000 DIJON

943 753 541 RCS DIJON

Par décision du 30/01/2026, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 2 500 euros, divisé en 250 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par Monsieur Marc-Antoine FERNET, demeurant 11B rue de la Justice - 21220 GEVREY CHAMBERTIN.

CLAUSES RELATIVES AUX CÉSSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

Par décision du 30/01/2026, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 2 500 euros, divisé en 250 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par Monsieur Marc-Antoine FERNET, demeurant 11B rue de la Justice - 21220 GEVREY CHAMBERTIN.

MODIFICATION DE STATUTS

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

BURGUNDY CELLAR SELECTION
SAS au capital de 10.000 €
Siège social : 12 rue du Moulin Foulot
21190 MEURSAULT
RCS DIJON 921 417 994

Les associés, le 08/01/2026, ont décidé unanimement de transférer le siège au 17 rue Jean-François Champollion à Beaune (21200).

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

Nouvelle mention :
Siège social : 17 rue Jean-François Champollion 21200 Beaune
Mention au RCS de Dijon
L2600847

SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal**SYSTHEMIS CONSEIL AVOCATS**
9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE**GROUPE 3S**

Société par actions simplifiée au capital social de 20.000 €uros
Siège social : 1 rue des Echoppes
21800 QUETIGNY
810 031 542 R.C.S. Dijon

Le 06/02/25, après avoir pris acte de la démission avec effet à compter du 31/12/24 de sa Présidente la SAS GROUPE AURE3C au capital de 1.000 € euro ayant son siège PORTES -LES-VALENCE (26800), 7 rue Arthur Rimbaud, inscrite au R.C.S. de ROMANS n°809 770 191, et sa Directrice générale la SAS SHIREL ASSOCIES au capital de 61.000 € ayant son siège DIJON (21000), 9 Boulevard des Clomiers, inscrite au R.C.S. de DIJON n°892 315 581, l'associée unique de la société GROUPE 3S a décidé à compter du 06/02/25 de nommer en qualité de Présidente sans limitation de durée ladite SAS SHIREL ASSOCIES.

Pour avis : La Présidente.
L2600849

In Extenso

165 Rue Philippe Maupas
30000 Nîmes
Tel : 04 66 04 75 30

MAISON FREYIA
SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social : 229 rue Saint-Honoré
75001 PARIS
R.C.S. de Paris n° 948 557 335

En date du 22/01/2026, l'associé unique a décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à PARIS (75001), 229 rue Saint-Honoré, il sera à compter du 01/01/2026, fixé à BEAUNE (21200), 6 rue Eugène Spouller.

Présidente : Mme MOLLAR Pauline, 6 allée des Villas Fondet - 21200 BEAUNE.

Radiation du R.C.S. de PARIS et immatriculation au R.C.S. de DIJON.
L2600850

FIDAL AVOCATS
Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON**SCI DU 29 JANVIER**
Société civile immobilière au capital de 500 €uros
Siège social : 15 Place Grangier
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 903 022 044

Aux termes du procès-verbal de délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2026, après qu'il ait été pris acte de la démission de Madame Emilie CAMPANAUD de ses fonctions de co-gérante et ce à compter du même jour, il a été constaté que Madame Karima MANHOULI demeure seule Gérante de la Société.

Pour avis.

L2600853

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

CARACTERE CONFIDENTIEL

Société par actions simplifiée au capital de 1.142 €uros
Siège social : 6-8 Bd de la Trémouille
21000 DIJON
831 305 628 R.C.S. Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 DECEMBRE 2025 a décidé de transférer, à compter de ce jour, le siège de DIJON (21000), 9 rue Jules Mercier à DIJON (21000) - 6-8 Bd de la Trémouille. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.
L2600856

SC DOS SANTOS - MILLOT - HAMDADOU - PRÉLAT

Rectificatif à l'annonce publiée dans journal-du-palais.fr du 13/01/2026 concernant SC DOS SANTOS - MILLOT - HAMDADOU - PRÉLAT, il fallait lire : changer la dénomination sociale qui devient SCP D'INFIRMIERS DOS SANTOS - HAMDADOU - PRÉLAT - LAMBOULE, à compter du 01/01/2026.
L2600858

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

VIEL

SAS au capital de 102.840 €uros
Siège social :
24 rue de la Redoute
21850 SAINT APOLLINAIRE
R.C.S. Dijon 391 473 634

Aux termes du procès-verbal des décisions du président du 1er février 2026, il a été décidé de transférer le siège social de SAINT APOLLINAIRE (21850), 24 rue de la Redoute à BEAUNE (21200), 20 B rue des Verettes, à compter de cette date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts «SIEGE SOCIAL».

L'avis précédent publié est ainsi modifié comme suit :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé à 24 rue de la Redoute - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

(Le reste de l'article demeure sans changement).

NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé à BEAUNE (21200), 20 B rue des Verettes.

(Le reste de l'article demeure sans changement).

Pour avis.
L2600873

LAURENT BACHELIN

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €uros
Siège social :
5 rue du Lavori - Franceau
21210 LACOUR D'ARCENAY
RCS Dijon 851 733 246

Nomination directeur général

Par AGE du 10/01/2026, nomination de Mme Evelyne BACHELIN, demeurant 5 rue du Lavori - FRANCEAU 21210 LACOUR D'ARCENAY, aux fonctions de Directrice-générale à compter du même jour pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : Le Gérant.
L2600898

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

BRUMER

SARL au capital de 220.000 €uros
Siège social :
24 rue de la Redoute
21850 SAINT APOLLINAIRE
R.C.S. Dijon 448 050 526

Aux termes du procès-verbal des décisions prises par l'associé unique en date du 1er février 2026, il a été décidé de transférer le siège social de SAINT APOLLINAIRE (21850), 24 rue de la Redoute à BEAUNE (21200), 20 B rue des Verettes, à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

L'avis précédent publié sera donc modifié comme suit :

ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL

ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé 24 rue de la Redoute - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé 20 B Rue des Verettes - 21200 BEAUNE.

Pour avis.
L2600874

DESIGN PAYSAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €uros
Siège social :
10 rue Pré Rondot
ZAE du Bois Guillaume
21850 ST APOLLINAIRE
R.C.S. Dijon 504 619 172

Modification de l'objet social par adjonction d'activités

Suite à une décision de l'associée unique en date du 09/02/2026, il a été décidé d'ajouter de nouvelles activités à l'objet social de la société à compter du 09/02/2026 comme suit :

- la commercialisation, la réalisation, la rénovation et l'entretien de travaux d'aménagement extérieurs et intérieurs, la création et l'entretien d'espaces verts, la construction, entretien et rénovation de bassins, piscines, la maçonnerie et maçonnerie d'art,

- la commercialisation, réalisation et entretien d'abris, couvertures de piscine, la commercialisation de tous accessoires liés à ces activités,

- Bureau d'études techniques et toutes missions d'ingénierie liées au bâtiment,

- Toutes activités de marchand de biens immobiliers,

- Toute divisions et appropriations desdits terrains et immeubles ainsi que l'édition de toutes constructions sur ces terrains,

- La construction, après démolition de bâtiments existants s'il y a lieu et l'aménagement sur ces terrains, d'immeubles individuels ou collectifs,

- L'entreprise de tous équipements, travaux de voirie, canalisation d'eau, d'égouts, de gaz et d'installations d'éclairage,

- L'aménagement, la rénovation, la restauration de tous types d'immeubles, leur location ou leur vente.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La Gérance.
L2600875

COULEURS SOLEIL**Transfert de siège social**

Dénomination : COULEURS SOLEIL.
Forme : SCI.

Capital social : 1.500 €.

Siège social : 20 rue Lorraine - 21000 Dijon.

444993166 R.C.S. de Dijon.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 janvier 2026, le gérant a décidé de transférer le siège social à 3 allée des Chênes - 21240 TALANT.

Mention sera portée au R.C.S. de Dijon.

L2600895

LOUBILOO**Transfert de siège social**

Dénomination : LOUBILOO.

Forme : EURL.

Capital social : 1.500 €.

Siège social : 13 rue Prairial - 21300 CHENOVE.

500645452 R.C.S. Dijon.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 janvier 2026, l'associé unique a décidé, à compter du 30 janvier 2026, de transférer le siège social à 3 Allée des Chênes - 21240 TALANT.

Mention sera portée au R.C.S. eurl Loubiloo.

L2600897

CFDM

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 8.000 €uros

Siège social :
58 rue des Chézeaux
21560 ARC SUR TILLE
R.C.S. Dijon 493 511 968

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 09 février 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Madame Christèle PHILIPPE et Monsieur Fernando DE MATOS, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la société à compter du 09 février 2026.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRESIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : La société CSDM, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 300.000 €, ayant son siège social 7 rue de la Refère à POMMARD (21630), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 908 278 013.

DIRECTRICE GÉNÉRALE : La société DMF, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 300.000 €, ayant son siège social Hameau de la Forge à DRAMBON (21270), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 908 29

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

SARL CASA COUVENT

SARL CASA COUVENT, au capital de 2.000 €, 40 Route de Verdun 21200 BEAUNE, RCS DIJON n° 935 280 065. Le 31/12/2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur : Mme Amélie SANTA FERREIRA, 24, rue Chariot 71590 GERGY. Siège de liquidation fixé au siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de DIJON.

Le Liquidateur.

L2600739



ELO

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social :
25 Place de la République
21000 DIJON
848723771 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Loris OBIROT, demeurant 7 Allée du Château Dully, 1195 DULLY (SUISSE), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, 25 Place de la République à DIJON (21000). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur.

L2600743

CABINET DE PODOLOGIE HOMAND ZINGERLE

Société civile de moyen au capital de 45,35 euros
Siège social : 16 rue du temple (21000) DIJON
314467242 R.C.S. Dijon

Dissolution

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 janvier 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Ils ont nommé comme liquidateur Mme Noëlle ZINGERLE, demeurant 16 rue de Franche-Comté (21121) FONTAINE LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 16 rue du Temple (21000) DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au R.C.S.

Pour avis, La gérance.

L2600879

LEGI CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

DENIS GOEURY FINANCES

Société civile en liquidation Au capital de 80 000 euros
Siège social et siège de liquidation : 7 Les Hautes Rives, 21640 VOUGEOT 497 688 507 RCS DIJON

L'associée unique a décidé, le 9 janvier 2026 de la dissolution anticipée de la société à compter du 09/01/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

Liquidateur : Mme Lucette LECLERC épouse GOEURY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus.

Siège de liquidation : 7 Les hautes Rives 21640 VOUGEOT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur.

CLOTURE DE LIQUIDATION



ELO

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation :
25 Place de la République
21000 DIJON
848723771 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2025, au siège de la liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Loris OBIROT, demeurant 7 Allée du Château Dully, 1195 DULLY (SUISSE), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur.

IMOP-DPA

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 11.500 Euros
Siège social et de liquidation :
36 rue du Village -
21700 AGENCOURT
440 407 690 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2025 au siège social, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe SEGUIN, demeurant 36 rue du Village - 21700 AGENCOURT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au R.C.S. sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
L2600914

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL QUETIGNY CHEVIGNY

Convocation

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée se tiendra le

Samedi 21 mars 2026 à 11h15 heures

à l'adresse suivante :

Salle Polyclaude, 8 All. du Vivier Saint Jean - 21560 COUTERNON

avec l'ordre du jour suivant :

01. Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau ;

02. Compte-rendu d'activité ;

03. Présentation du bilan et du compte de résultat ;

04. Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes ;

05. Approbation du bilan et du compte de résultat ;

06. Affectuation du résultat ;

07. Approbation de la variation du capital social ;

08. Quitus et décharge au conseil d'administration ;

09. Elections au conseil d'administration

3 sièges sont à pourvoir (*).

M. GIRARDEAU ARNAUD, Mme LAMBOLEZ CLAIRE, Mme BARDIN ISABELLE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

10. Elections au conseil de surveillance

2 sièges sont à pourvoir (*).

Mme RISBOURQUE CECILE, Mme LACOMBRE MORGANE, élues sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

11. Pouvoirs pour les formalités ;

12. Clôture de l'assemblée générale.

* Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.

Les votes pourront se faire entre le 06/03/2026 et le 20/03/2026 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

L2600845

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EPOUX SCHMITT

Changement de régime matrimonial - Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Ludovic BAUT Notaire soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «Ludovic BAUT et Éloïse SALICHON-COLLOT, Notaires Associés» titulaire d'un Office Notarial à la résidence de DIJON, 52 boulevard Carnot. Et dont l'office notarial est immatriculé à la Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires (CRPCEN) sous le numéro 21002 office notarial n° 21002, le sept janvier deux mille vingt six Monsieur Emmanuel Paul Marcel SCHMITT et Madame Blandine Madeleine WALTER, demeurant ensemble à DIJON (21000 Côte-d'Or) 18 rue André Malraux mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquets à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGVIC (21600 Côte-d'Or) le 29 juin 1991, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Ludovic BAUT où il est fait élection de domicile.

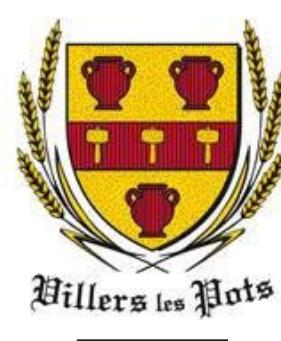
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis : Le liquidateur.

L2600896

AVIS

ADMINISTRATIF



Commune de VILLERS-LES-POTS

Approbation du Plan Local d'Urbanisme et modification du Droit de Préemption Urbain

Par délibérations en date du 27/01/26, le conseil municipal de VILLERS-LES-POTS a :

- Approuvé son Plan Local d'Urbanisme ;
- Modifié le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser ;
- Institué le permis de démolir sur l'ensemble du territoire, ainsi que la déclaration préalable aux clôtures sur les zones urbaines et à urbaniser ;
- Approuvé le périmètre délimité des abords.

Ces décisions ont été affichées en Mairie pour une durée d'un mois à compter du 03/02/2026.

Ces délibérations, ainsi que le dossier de PLU (lequel comporte en annexes les informations relatives aux différents objets ci-avant évoqués) sont tenus à la disposition du public en Mairie et en DDT aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier sera également consultable sur le Géoportail de l'Urbanisme dès sa publication à l'adresse suivante :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map?documentId=6ab4323faafef9bf42c40d1fc77fa80c>

La déclaration de la Commune relative à l'évaluation environnementale de cette procédure, mentionnée au 2° du I de l'article L. 122-9 du Code de l'environnement, est également consultable en mairie et sera publiée sur le site internet de l'autorité environnementale.

Toute personne intéressée peut obtenir, à ses frais, une copie de ces documents sur demande écrite formulée à l'intention de M. le Maire à l'adresse suivante : 1bis rue du Sophora - 21410 FLEUREY SUR OUCHE.

L2600900

Commune de FLEUREY SUR OUCHE

Approbation du Plan Local d'Urbanisme et modification du Droit de Préemption Urbain

Par délibérations en date du 27/01/26, le conseil municipal de FLEUREY SUR OUCHE a :

- Approuvé son Plan Local d'Urbanisme ;
- Modifié le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser ;
- Institué le permis de démolir sur l'ensemble du territoire, ainsi que la déclaration préalable aux clôtures sur les zones urbaines et à urbaniser ;
- Approuvé le périmètre délimité des abords.

Ces décisions ont été affichées en Mairie pour une durée d'un mois à compter du 03/02/2026.

Ces délibérations, ainsi que le dossier de PLU (lequel comporte en annexes les informations relatives au droit de préemption) sont tenus à la disposition du public en Mairie et en DDT aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier sera également consultable sur le Géoportail de l'Urbanisme dès sa publication à l'adresse suivante :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map?documentId=6ab4323faafef9bf42c40d1fc77fa80c>

La déclaration de la Commune relative à l'évaluation environnementale de cette procédure, mentionnée au 2° du I de l'article L. 122-9 du Code de l'environnement, est également consultable en mairie et sera publiée sur le site internet de l'autorité environnementale.

Toute personne intéressée peut obtenir, à ses frais, une copie de ces documents sur demande écrite formulée à l'intention de M. le Maire à l'adresse suivante : 1bis rue du Sophora - 21410 FLEUREY SUR OUCHE.

L2600900

AVIS DIVERS

Madame Françoise LARDET

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 juin 2025 :

Madame Françoise LARDET, en son vivant retraitée, demeurant à DAIX (21121), 11 rue de Fontaine.

Née à COLMAR (68000), le 27 novembre 1933.

Veuve de Monsieur Michel Pierre MARCEL BURGIARD et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à DAIX (21121) (France), le 28 septembre 2025.

A consenti un legs universel.

Consecutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. COCQ Alain décédé le 15/06/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218112495. L2600862

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PALUDETTO Ivano décédé le 24/04/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218145113. L2600863

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 19/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme ROTOT Monique décédée le 22/01/2021. Réf. 0218161815. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2600864

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. JANICKI Jean décédé le 29/11/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218132769. L2600865

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de Mme GAGNARD Colette décédée le 20/08/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218145396. L2600866

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. VERGER Olivier décédé le 12/11/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218132807. L2600867

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 19/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curatrice de la succession vacante de M. PATRIARCHE Dominique décédé le 28/04/2021. Réf. 0218161812. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. L2600868

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. STIMAC Marjorie décédé le 01/06/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218147155. L2600869

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LOISIER René décédé le 03/03/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218146993. L2600870

TRIBUNAUX EXTERIEURS

SARL APPORE
40 rue Carnot - 71300 Montceau-les-Mines. RCS. CHALON SUR SAÔNE : 839 236 254.
Etablissement secondaire à DIJON : 839 236 254 - 2024 B 716.

ACTIVITE : ingénierie étude technique et diagnostic.

Par jugement du 05/02/2026 le tribunal de commerce de Chalon sur Saône a procédé à la désignation d'un administrateur judiciaire en la personne de la SELARL AJ PARTENAIRE, représentée par Me Jean-Baptiste AUDRAS et Me Jérôme ABADIE - 22 rue Cordier - 01003 BOURG EN BRESSE, avec mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion. L2600838

REDRESSEMENT
JUDICIAIRE

OKAIDI
162, Boulevard de Fournies - 59100 ROUBAIX. RCS LILLE : 398 110 445. Etablissement secondaire à DIJON : 398 110 445 - 1999 B 340. ACTIVITE : Commerce de détail et de l'habillement.

Le Tribunal de Commerce de LILLE-MÉTROPOLE a prononcé en date du 03/02/2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026/164 date de cessation des paiements le 22/01/2026, administrateur : SELARL FHBX prise en la personne de Me BOURBOULOUX Hélène 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent 119 rue Jacquemars Giéle 59000 Lille, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP ALPHA MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Maître Emmanuel MALFAISAN 34 rue du Tréz 59290 Wasquehal, SELAS UNION MJ prise en la personne de Maître Kévin ROSZAK Tour Mercure, 445 boulevard Gambetta 9^{ème} étage 59200 TOURCOING, et a ouvert une période d'observation expirant le 03/08/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. L2600804

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

**Jugement du
03 février 2026**

SARL ART JUNA, 29 Rue Monge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 751 408 584. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600816

SARL REP, 10 B Rue du Châtaignier, 21170 Saint-Usage, RCS Greffe de Dijon 753 834 795. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600819

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

**Jugement du
03 février 2026**

SAS SASU YD, 3 Rue des Herbuottes, 21220 Fixin, RCS Greffe de Dijon 978 321 941. Services funéraires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 03 Août 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600817

SARL HG PRESTATIONS, 10 Rue des Acacias, 21110 Genlis, RCS Greffe de Dijon 509 869 608. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 03 Août 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600820

SARL LA GRANGE GOURMANDE, 12 Rue Vauclerc Very, 21420 Savigny-lès-Beaune, RCS Greffe de Dijon 930 936 729. Pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Novembre 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600813

SARL LNED, 6 Rue de Mulhouse, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 538 707 084. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2026, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600814

SARL RAFAELSA, 28 Rue Dominique Ancemot, 21120 Is-sur-Tille, RCS Greffe de Dijon 917 970 543. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600815

SARL CONSEILS TRAVAUX, 21, 91 Avenue Aristide Briand, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 908 853 849. Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2025, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600805

SARL GOMADIS, Avenue Marguerite de Salin, 21160 Marsannay-la-Côte, RCS Greffe de Dijon 881 393 847. Supermarchés. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2026, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600822

SARL KEBAB HOUSE, 5 Rue Laignelet, 21120 Is-sur-Tille, RCS Greffe de Dijon 818 877 987. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600824

SARL BAUDOTRAVEAU

1 Chemin Des Ormeaux, Hameau de Thil la Ville, 21390 Nan-sous-Thil, RCS Greffe de Dijon 841 574 221. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous lieux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600818

SARL OBB FOOD, 15 Rue Haute, 21220 Collonges-lès-Bévy, RCS Greffe de Dijon 927 854 000. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Janvier 2026, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2600825

SARL KCTK, 19 A Route de Meurger, 21170 Trouhans, RCS Greffe de Dijon 949 894 992. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600826

SARL KCTK, 19 A Route de Meurger, 21170 Trouhans, RCS Greffe de Dijon 949 894 992. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600827

SARL KCTK, 19 A Route de Meurger, 21170 Trouhans, RCS Greffe de Dijon 949 894 992. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600828

SARL NEW CAR, 6 Rue Jean-Baptiste Say, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 817 421 415. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600829

SARL LES TOITS DIJONNAIS, 21 Rue de Cracovie, 21850 Saint-Apollinaire, RCS Greffe de Dijon 885 705 895. Travaux de couverture par éléments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600830

SARL JEAN-CLAUDE ALLOUIS, 18 Rue Colbert, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 331 901 405. Travaux de peinture et de vitrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600831

SARL LAURENT BOURRIOT, Hameau de la Guette, 21430 Liernais, RCS Greffe de Dijon 532 910 718. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600832

SARL AREA CASA, Rue Claus Sluter, 21160 Marsannay-la-Côte, RCS Greffe de Dijon 803 703 594. Agences immobilières. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600833

Madame Rita PIYAU LALO SAYO ZENDE (EI), 8 impasse des Plantes Boyer, 21121 Ahuy, RCS Greffe de Dijon 511 709 875. Transformation et conservation de la viande de boucherie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600834

Madame Parisa QUANTIN DUMRONGPADTHONAKUL (EI), 633 route de Gray, 21850 Saint-Apollinaire, RCS Greffe de Dijon 927 651 026. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600835

SARL AUTO STORE, 21, 4 Boulevard Mansart, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 948 882 501. Commerce de gros d'équipements automobiles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600836

Monsieur Laurent GAUTHERIN (EI), 2 chemin des Ormeaux, 21570 Brion sur-Ource, RCS Greffe de Dijon 751 307 836. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2600837

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Yonne

Yonne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

SYSTHEMIS CONSEIL
Tax & Legal

SYSTHEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

HF

Société à responsabilité limitée pluripersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social : 13 bis rue de Montboulon 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE R.C.S. Auxerre 992 787 168

Suivant ASSP en date du 30/01/26, enregistré à AUXERRE le 09/02/26, dossier 2026 00004082, référence 8904P01 2026 A 00229, la société SYRO, SARL au capital de 10.000 €, siège social 15 place des Cordeliers - 89000 AUXERRE, 834 720 302 R.C.S. AUXERRE, a vendu à la société HF, SARL au capital de 1.000 €, siège social 13 bis rue de Montboulon - 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE, 992 787 168 R.C.S. AUXERRE, un fonds de commerce de restauration exploité à AUXERRE (89000), 15 place des Cordeliers moyennant le prix de 260.000 €. Entrée en jouissance : 30/01/26. Dominice élu pour recevoir les oppositions dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales : Siège social de la société HF ci-dessus indiqué. Pour les correspondances : SYSTHEMIS CONSEIL TAX & LEGAL, CASE N° 7, 9 boulevard de Sévigné - 21000 DIJON. Pour avis. L2600852

CONSTITUTION DE SOCIETE**AMN FRANCE**

Par acte ssp du 02-10-2025 a été constitué une SASU dénommée : AMN FRANCE.
SIÈGE SOCIAL : 13 rue Jules Ferry - 89000 AUXERRE.
CAPITAL : 70.000 €.
OBJET : Transports de marchandises, ou location de véhicules avec conducteurs, destinés au Transport de marchandises à l'aide de véhicules excédant 3.5 tonnes ainsi qu'achat, vente et location de véhicules sans chauffeur.
PRÉSIDENT : M. HNAIEN NEBIL, 2 rue de Cérrily - 91540 MENNECY.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de AUXERRE. L2600675

SAMY IMMOBILIER

Aux termes d'un acte authentique du 2/02/2026, reçu par Maître Ladislas VAN ELSLANDE, notaire à SENS (Yonne), 9, boulevard Maupéou, Il a été constitué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAMY IMMOBILIER
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : SENS (89100) 44 rue de la Planchette Barrault
Capital : 1 000 €.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SENS

Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Monsieur Samy SALAH demeurant à SENS (89100), 44, rue de la Planchette Barrault. L2600783

DAKIMMOS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HERY du 05/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : DAKIMMOS Siège : 22 rue Charles Rolland, 89550 HERY

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 15 000 euros Objet : L'acquisition, la propriété, la gestion, la rénovation, la transformation, la division, la mise en valeur, la location, l'exploitation, la vente, l'échange, l'apport en société de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis ; L'activité de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers, de terrains, de parts de sociétés immobilières ou de fonds de commerce, en vue de leur revente, en l'état ou après travaux, dans un but spéculatif ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Sarah HOLT, demeurant 618, rue de Fontcarrade Résidence Les Pins d'Alep Bât C n°42, 34070 MONTPELLIER

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE. L2600797

SCI DU 17 DUPECHEZ**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte ssp en date du 05/01/2026, il a été constitué une société civile immobilière ayant pour : DÉNOMINATION : SCI DU 17 DUPECHEZ.

SIÈGE SOCIAL : 6 Rue Champfeuillard - 89100 SENS.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

GÉRANTS : Monsieur Rudy FARIA domicilié 6 Rue Champfeuillard - 89100 SENS et Monsieur Cyril GUITTEAUD domicilié 7 Rue Alexandre Marie - 89000 AUXERRE.

AGRÉMENT : les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à agrément.

La société sera immatriculée au RCS de SENS. L2600891

MODIFICATION**DE STATUTS****SCI CÔTE DE BRECHAIN**

S.C.I. au capital de 2.000,00 Euros
Siège social : 20 rue des Chappes Guére 89144 LIGNY LE CHATEL
R.C.S. : Auxerre 519 927 289

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 31/05/2025, il résulte que le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 42.800,00 €, pour être porté à 44.800,00 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 44.800,00 €.

Mention sera faite au RCS de AUXERRE. Pour avis. L2600512

Pour avis. L2600892

**SCI JEMACLE**

Société civile au capital de 1.500 Euros
Siège social : 30 rue du 14 Juillet 89000 AUXERRE
521 863 043 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 28 janvier 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 30 rue du 14 Juillet - 89000 AUXERRE au 9 Grande Rue - 89000 PERRIGNY à compter du 28 janvier 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal des activités économiques de AUXERRE.

Pour avis : La gérance. L2600854

**LEGI CONSEILS BOURGOGNE**

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus 21000 DIJON

FERME DE LA TERRE ROUGE

Société civile d'exploitation agricole au capital de 253.510 Euros
Siège social : 25 route de Rouvray 89630 BUSSIERES 994 960 573 RCS Auxerre

Par DUA du 31/12/2025, les associés ont pris acte de la cessation d'activité et de la démission de Monsieur SERVANT Pascal de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2025.

Ils ont également décidé de nommer Monsieur TARTERET Edouard en qualité de gérant, demeurant à BUSSIERES (89630) - 25 route de Rouvray, pour une durée illimitée et ce, à compter du 31 décembre 2025.

Enfin, les associés ont décidé de transférer le siège social du 9 rue du Pont - 21460 THOSTE au 25 route de Rouvray - 89630 BUSSIERES.

Pour avis : La Gérance. L2600878

SYSTHEMIS CONSEIL

Tax & Legal

SYSTHEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

DAK HOTEL

Société par actions simplifiée au capital de 38.112 Euros
Siège social : 119 rue de Lyon - 89200 AVALLON
RCS Auxerre 345 300 404

Avis de modification

Par PV du 10/02/26, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut 89200 SAUVIGNY-LE-BOIS à compter du 10/02/26 et de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 119 rue de Lyon - 89200 AVALLON.
NOUVELLE MENTION : 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut - 89200 SAUVIGNY LE BOIS.

Mention sera faite au RCS de AUXERRE.

Pour avis : La Gérance. L2600892

Pour avis, le Gérant. L2600894

SYSTHEMIS CONSEIL

Tax & Legal

SYSTHEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON
83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

SCI DES JARDINS BOISSEAU

- L'ETANG DES MINIMES

Société civile immobilière au capital de 15.275,39 Euros

Siège social : 119 rue de Lyon - 89200 AVALLON
RCS Auxerre 347 918 054

Avis de modification

Par PV du 10/02/26, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut 89200 SAUVIGNY LE BOIS à compter du 10/02/26 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 119 rue de Lyon - 89200 AVALLON.

NOUVELLE MENTION : 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut - 89200 SAUVIGNY LE BOIS.

Mention sera faite au RCS de AUXERRE.

Pour avis, le Gérant. L2600893

Avis de modification

Par PV du 10/02/26, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut 89200 SAUVIGNY LE BOIS à compter du 10/02/26 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 119 rue de Lyon - 89200 AVALLON.

NOUVELLE MENTION : 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut - 89200 SAUVIGNY LE BOIS.

Mention sera faite au RCS de AUXERRE.

Pour avis, le Gérant. L2600893

Avis de modification

Par PV du 10/02/26, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut 89200 SAUVIGNY LE BOIS à compter du 10/02/26 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 119 rue de Lyon - 89200 AVALLON.

NOUVELLE MENTION : 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut - 89200 SAUVIGNY LE BOIS.

Mention sera faite au RCS de AUXERRE.

Pour avis, le Gérant. L2600893

Avis de modification

Par PV du 10/02/26, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut 89200 SAUVIGNY LE BOIS à compter du 10/02/26 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 119 rue de Lyon - 89200 AVALLON.

NOUVELLE MENTION : 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut - 89200 SAUVIGNY LE BOIS.

Mention sera faite au RCS de AUXERRE.

Pour avis, le Gérant. L2600893

Avis de modification

Par PV du 10/02/26, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut 89200 SAUVIGNY LE BOIS à compter du 10/02/26 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 119 rue de Lyon - 89200 AVALLON.

NOUVELLE MENTION : 16 route de Sauvigny Lieudit Etaules le Haut - 89200 SAUVIGNY LE BOIS.

Mention sera faite au RCS de AUXERRE.

Pour avis, le Gérant. L2600893

Avis de modification

Par PV du 10/02/26, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au 16 route de Sauvigny Lieudit

Essai. La troisième génération de la pionnière des voitures 100% électriques grand public prend la forme d'un crossover au style fluide revendiquant plus de 600 km d'autonomie.

Nissan Leaf : le grand retour



Une icône réinventée : Nissan résume la troisième génération de la Leaf 100% électrique en deux mots. Une référence à la toute première Leaf, pionnière lancée en 2010 sur un marché des voitures à batterie embryonnaire. On ne parle même pas du réseau de points de recharge quasiment inexistant. Cela n'avait pas empêché la berline japonaise de trouver

près de 700.000 clients à travers le monde, un chiffre respectable dans le contexte de l'époque, l'autorisant à revendiquer à tout jamais le titre officieux de première berline électrique grand public. Depuis, l'univers des voitures électriques a été chamboulé par l'arrivée de nouveaux prétendants en même temps que les constructeurs traditionnels se sont dotés d'une offre électrique étendue dans tous les segments de marché.

C'est dans ce contexte qu'arrive la nouvelle Nissan Leaf, succédant à un modèle qui n'a pas laissé d'impérissables souvenirs.

Plus question désormais d'une berline à la ligne sage mais d'un crossover davantage dans l'air du temps : « fluide, aérodynamique et spacieux » souligne Nissan. CX de 0,25, dimensions compactes (4,35m de long, pour 1,81m de large et 1,55m de haut), volume de coffre dans

la bonne moyenne (437l), habitabilité satisfaisante, générée par un empattement de 2,29m, la Leaf 2026 joue la carte de la polyvalence pour répondre positivement aux attentes d'une clientèle familiale désireuse de faire sa transition énergétique sans rien céder sur les fondamentaux.

La modernité s'invite à bord avec une double dalle numérique de 14,3 pouces réunissant l'ensemble des informations

de conduite et d'info divertissement via Google « built-in ». Commandes vocales, synchronisation des applis et des services personnels... Le tout avec une mise à jour à distance. Le contrat est rempli.

Même constat en matière d'aides à la conduite avec une panoplie complète de gardes-fous électroniques, supposés assurer une sécurité optimum et suppléer les éventuelles carences du conducteur. La présentation d'ensemble est plutôt réussie avec un habitacle lumineux qui peut être éclairé par un toit panoramique opacifiant, des habillages noirs ou bicolores soulignés d'un subtil filet et un niveau d'équipements de confort généreux dès la finition de base.

JUSQU'À 604 KM D'AUTONOMIE

La Leaf, troisième du nom, est disponible en deux niveaux de puissance et de batterie : 177ch-130kW avec une batterie de 52kWh et un bloc électrique de 218ch-160kW associé à une batterie de 75kWh. Si les performances ne diffèrent pas radicalement, il n'en est pas de même de l'autonomie et de la capacité de recharge.

La version standard dispose d'une autonomie conventionnelle jusqu'à 436km alors que la plus puissante autorise jusqu'à 604km sans passer par la

borne de recharge. Avec une honnêteté plutôt rare chez les constructeurs automobiles, Nissan propose une estimation de l'autonomie sur autoroute à 130km/h : 224km avec la batterie de 52kWh, 330km pour l'autre. Ces valeurs peuvent sembler décevantes et déconnectées des chiffres d'homologation mais elles reflètent une réalité que la plupart des marques préfèrent pudiquement éluder.

Autre différence majeure entre les deux batteries, leur puissance de charge : jusqu'à 105 kW pour l'une, 150kW pour l'autre. Cela permet de récupérer en 30 minutes jusqu'à 277 km de marge ou jusqu'à 417km. Cette différence significative incitera ceux qui font régulièrement des déplacements longue distance à privilégier la version « long range ».

Assemblée sur le site historique anglais de la marque à Sunderland, la Nissan Leaf, troisième du nom, débarque dans l'univers désormais pléthorique des compactes 100% électriques avec des arguments. En France, elle trouvera sur sa route les Renault Scénic et Mégane E-Tech qui comptent parmi les best-sellers de la catégorie. À partir de 35.300€, avant les éventuelles aides fiscales.

Dominique Marée



Anabelle Piquet. Menant une vie très tranquille bousculée par un cancer à l'âge de 36 ans, la Dijonnaise a transformé son mal en l'un des livres les plus utiles et honnêtes sur le sujet de la maladie.

La vie, malgré tout



Annabelle Piquet se plaît à le répéter avec une pointe de malice : « ma vie a toujours été tranquille et sans histoire ». Et à vrai dire, on ne peut à première vue que lui donner raison. Née à Londres en 1988 d'un père écrivain et d'une mère prof de français, Annabelle est très vite « rapatriée » en région parisienne où son père continuera d'écrire... et où sa mère enseignera cette fois-ci l'anglais. La vie coule doucement pour la jeune fille, en suivant une prépa dans les Hauts-de-Seine puis une formation à l'école de commerce de Dijon. Ce sont ces bagages qu'elle va tout naturellement poser en 2011 au 25 Place Bossuet, à Dijon pour ouvrir une petite boutique de lingerie : Un Temps pour Elle. Et le monde d'Annabelle continue de tourner sans encombre pendant 13 ans.

CRISE DE FOI ET ÉPIPHANIE

La petite entreprise tourne bien. Elle évolue dans un monde féminin très rassurant et prodigue des conseils avisés à de nombreuses clientes qui l'apprécient sincèrement pour ce qu'elle est : une femme discrète et sympathique. Mais le jour de la Saint-Valentin 2024, Annabelle ne se sent pas très bien et son médecin lui préconise un léger jeûne pour soigner une simple crise de foie. Elle se rend par la suite compte qu'il s'agit également du jour du commencement du carême, et cette période de jeûne lui semble alors revêtir une autre apparence que celle de simple coïncidence. Serait-ce un signe divin ? Que ce soit le cas ou pas, Annabelle sent dans son corps qu'il est temps pour elle de changer quelque chose dans sa vie. N'étant pas baptisée et n'ayant aucune connaissance dans la chose religieuse, elle décide tout naturellement de demander son inscription au catéchuménat pour y remédier. Elle l'obtient, et se prépare à son futur baptême qui arrivera l'année suivante. Ce bouleversement personnel va-t-il tout changer dans sa vie ? Pas du tout, elle a simplement rencontré la foi. Et le monde d'Annabelle continue de tourner sans encombre pendant neuf mois.

KO SANS COMBATTRE

Ces neuf mois n'auront pas la même symbolique pour Annabelle que pour d'autres femmes. Sur la radio qu'elle tient en main une froide nuit de novembre 2024, il y a bien une forme de 14 centimètres, mais ce n'est pas



Menant une vie très tranquille bousculée par un cancer à l'âge de 36 ans, Annabelle Piquet a transformé son mal en l'un des livres les plus utiles et honnêtes sur le sujet de la maladie. Crédit : JDP.

un enfant. C'est un cancer. Et dans la vie tranquille d'Annabelle, il y a maintenant un adversaire. Peut-être le premier depuis sa naissance, mais certainement le plus redoutable : la

« Ce livre n'a pas été conçu pour convaincre, pour enseigner ou donner une quelconque leçon. »

mort. C'est à ce moment-là qu'habituellement dans les récits de ce genre le héros se met en transe et pourfend le démon avec son épée de résilience, ses brassées de courage et sa volonté inébranlable. Sauf qu'Annabelle n'est pas une guerrière. Elle n'a aucune envie - ni aucun besoin - de se battre. Elle accepte son destin. Annabelle va mourir comme elle a vécu : tranquillement.

UNE PASSION PARTAGÉE

Mais tout ne se passe pas comme prévu. Annabelle a beau être en paix avec ce qui semble inéluctable, elle va devoir composer avec quelques impondérables qui ont une autre

vision du futur. Tout d'abord, dame Fortune transforme son diagnostic de cancer du poumon incurable en lymphome qui peut être traité. Peine perdue, cela ne semble pas rendre Annabelle plus combative. Mais dans le cadre, il y a d'autres personnages. Sa sœur, qui démissionne pour s'occuper d'elle. Son compagnon, qui gère les comptes de sa société. Sa jeune employée, qui tient la boutique. Son chauffeur de taxi médicalisé, qui lui assure qu'elle va vivre. Ou encore ces femmes qu'elle ne connaît pas mais qui lui offrent une sorte d'enclave hors du temps, celles qui sont frappées du même mal qu'elle et avec qui elle discute, parfois à bâtons rompus, pendant les chimios ou dans les couloirs de l'hôpital. Ces autres, ce sont ceux qui vont apporter un peu de sens dans cette folie qui n'en a aucun. Un sens qu'elle s'applique à coucher sur le papier jour après jour.

VITA ULTIMA RATIO

Les stigmates sont rudes. Le corps d'Annabelle - comme pour tous ceux qui en passent par là - a été détruit par la chimiothérapie. Un comble pour une femme qui vend des outils

de séduction. Mais en mars 2025, au-delà de ces considérations physiques, Annabelle est vivante et en rémission. Même si, toujours menacée par le spectre de la maladie, elle redoute ce qu'il attend dans un monde qui n'est plus aussi simple et calme qu'avant, elle décide de publier ses écrits. Elle contacte logiquement les éditions religieuses qu'elle connaît, puisque pour elle l'histoire de son cancer lui semble étroitement liée à celle de sa foi. Peine perdue, aucune ne répond positivement. Et pour cause ! Ce livre qu'a écrit Annabelle

est loin de coller aux canons religieux et pose devant les yeux du lecteur une cruelle vérité qui met en avant des questionnements féminins profonds et des remarques à l'humour grinçant qui feraient se pâmer plus d'un ecclésiastique. Finalement, c'est la maison d'édition Cité des Livres qui l'accepte en son sein, cédant même à la demande de publication au 1^{er} décembre 2025. À nouveau pour le symbole.

Ce livre n'a pas été conçu pour convaincre, pour enseigner ou donner une quelconque leçon. Ce récit est l'histoire d'une femme qui n'a pas été une guerrière, mais qui a survécu grâce à un faisceau de facteurs qui n'ont jamais dépendu de sa seule volonté. C'est du moins ce qui est écrit. Mais au-delà de ces humbles mots, le lecteur ressent tout autre chose : une force incroyable bien plus puissante qui crie vraiment très fort que ce n'est pas parce que l'on ne fait pas de vagues que l'on n'existe pas. C'est même parfois tout le contraire.

JEAN-FRANCIS CAUX

♦ « *Si la neige tient, je vais vivre* », aux éditions Cité des Livres



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

